

## CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2194 - MARDI 23 DÉCEMBRE 2014

## POINTE-NOIRE / JUSTICE

Guy Euloge Nkaya Miyalou  
alias « Ya Guy » et son complice  
condamnés à la peine de mort

Auteurs d'assassinats d'un jeune cadre de la société Total, de sa fille et de son cousin, le 7 août à Pointe-Noire, Guy Euloge Nkaya Miyalou et son complice, Jean Richard

Mabengué Mabengué, ont été condamnés à la peine de mort par la cour d'appel de cette ville. Convaincu de la gravité des faits constituant les crimes d'assassinat et tentative d'as-

sassinat, le tribunal dirigé par Michael Pambou n'a accordé aucune circonstance atténuante ni un sursis aux prévenus.

Page 23



## VIE DES PARTIS

L'Upads réitère ses  
conditions de participation à  
un dialogue national

Au sortir de la session de son conseil national, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) a publié une déclaration à travers laquelle l'ancien parti au pouvoir (1992-1997) prend position sur le changement de la constitution et la tenue d'un dialogue national.

Concernant ce dernier point,

le premier parti de l'opposition parlementaire au Congo souhaite l'implication de la communauté internationale, notamment dans le processus électoral, et une recherche des voies et moyens de mise en œuvre des conclusions des concertations politiques de 2012 et 2013 à Dolisie et Ewo.

Page 2

## RÉSEAU ROUTIER

Des sénateurs satisfaits de  
l'interconnexion des départements

Les sénateurs sur le tronçon Ngolokila-Ingoumina

Conformément à leur mission de contrôle de l'action du gouvernement, des sénateurs se sont joints aux techniciens du ministère des Travaux publics, pour passer en revue les travaux d'aménagement et de réhabilitation des routes en construction dans les départements.

« Après le parcours fait, nous nous sommes rendu évidemment compte que des choses se font dans le cadre de l'aménagement du réseau routier national. Nous avons été émerveillés par la qualité du travail abattu par la société Sipam-TP », a déclaré le vénérable Théophile Adoua qui faisait partie de la mission avec son collègue Alphonse Boudo Nesa. Page 5

## ÉTATS-UNIS / RUSSIE

## Vers une rupture de longue durée



Barack Obama



Vladimir Poutine

Les récentes déclarations des officiels américains et russes augurent d'une tension grandissante entre les États-Unis et la Russie. À la Maison Blanche, comme au Kremlin, le ton monte, les avertissements se

multiplient, le fossé se creuse davantage. En fin de compte, Washington et Moscou ont suffisamment de dossiers stratégiques communs à gérer que leurs intérêts réciproques, trop diver-

gents, éloignent l'une de l'autre les deux superpuissances de l'époque de la guerre froide que la chute du Mur de Berlin n'a finalement pas réussi à réconcilier.

Page 13

## CAN 2015

Claude Le Roy  
retient 26 joueurs  
dont Maboulou

Page 24

## MUSIQUE

La mascotte du Fespam 2015  
présentée au public

L'œuvre de l'artiste Louis Richard Mpanzou a remporté le prix de la mascotte de la dixième édition du Festival panafricain de musique (Fespam) prévue du 18 au 25 juillet prochain à Brazzaville.

Le choix du jury, dirigé par Bienvenu Boudimbu, s'est porté sur « la trompette enchantée », telle que débaptisée par son auteur, représentant une corne taillée de façon plus ou moins

traditionnelle et montrant un danseur qui porte une jupette en raphia, colorée de vert, jaune, rouge et noir.

Page 16

## ÉDITORIAL

## Atouts

Page 2

## ÉDITORIAL

## Atouts

La baisse des cours du pétrole n'étant apparemment pas réversible à bref délai, nous allons devoir nous serrer sérieusement la ceinture dans les mois à venir. Mais faut-il s'en alarmer et pleurer à chaudes larmes parce que le budget de l'État s'en trouvera affecté ? Évidemment non. S'il est vrai, en effet, que la dépense publique risque de se réduire fortement dans un avenir proche, ce qui ne manquerait pas d'avoir des effets négatifs sur la croissance de l'économie nationale, il l'est tout autant, sinon même plus, que nous avons, nous Congolais, tous les moyens nécessaires pour franchir sans encombre cette étape difficile.

Nous pouvons, en premier lieu, accélérer le processus de rationalisation des engagements financiers de l'État. Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour constater que, dans de nombreux domaines, des économies substantielles sont possibles pour compenser la baisse des recettes procurées par le pétrole. Mieux cibler les investissements publics, mieux contrôler l'usage fait de l'argent que versent les contribuables dans les caisses de l'État, mieux gérer les administrations nationales ou locales n'a rien d'impossible et permettrait d'économiser des sommes considérables.

Nous pouvons, en second lieu, gérer de façon plus efficace, plus profitable pour la nation congolaise, les immenses ressources dont la nature nous a gratifiés et qui ne procurent pas, ou ne procurent plus, les recettes financières attendues. Sans remettre en question les accords conclus avec les grandes compagnies qui les exploitent, il est possible de tirer un meilleur parti de ce capital hors norme dont une exploitation plus judicieuse nous permettrait de franchir, sans encombre, l'obstacle qui se dresse sur la route que nous empruntons pour parvenir au développement durable.

Nous pouvons, en troisième et dernier lieu, attirer vers nous de nouveaux investisseurs et tirer ainsi un plus grand profit de notre capital national. Pour ne citer que cet exemple, nombreuses de par le vaste monde sont les entreprises qui pourraient mettre en valeur les terres, les rivières et les étangs, les bois et les forêts qui font de notre territoire l'un des plus riches, potentiellement, de cette partie de l'Afrique. Perçu à juste titre comme un pays stable où l'on peut investir sans risque, le Congo a, entre les mains, des atouts qu'il n'a pas encore véritablement posés sur la table.

Allons-nous donc agir pour conjurer le mauvais sort ?

Les Dépêches de Brazzaville

## VIE DES PARTIS

## L'Upads réitère ses conditions de participation à un dialogue national

Lors de la deuxième session du conseil national de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), tenue les 18 et 19 décembre à Brazzaville, le premier secrétaire de ce parti, Pascal Tsaty-Mabiala, a une fois de plus appelé au respect des règles constitutionnelles au moment où le débat politique prend de l'ampleur.



Pascal Tsaty-Mabiala à l'ouverture de la session

Après avoir peint le contexte international marqué par de graves crises en Europe, au moyen orient et en Afrique, Pascal Tsaty-Mabiala est revenu sur les points saillants qui ont marqué 2014 qui s'achève avec la publication des résultats du recensement administratif spécial, la tenue des élections locales et l'installation des conseils exécutifs des communes et départements du pays.

Abordant ensuite les sujets de fond qui animent les débats dans certains milieux politiques, le premier secrétaire de

l'Upads a rappelé les exigences de son parti sur certaines de questions : l'indépendance de la commission électorale, l'adaptation de la loi électorale, l'introduction de la biométrie et du bulletin unique. « Ces exigences sont les conditions d'une élection crédible que le Congo n'a plus organisée depuis celles de 1992 et 1993 », a-t-il déclaré ajoutant : « L'année 2015 qui précède 2016 doit être consacrée à la préparation de la prochaine élection présidentielle à laquelle le Congo ne peut

échapper et le chef de l'État ne peut se présenter. »

« Touche pas à ma constitution ! »

Il a, à cet effet rappelé à l'auditoire qu'à la lecture objective de la constitution de 2002, celle-ci ne prévoit pas de recours au changement. Tout au plus, a-t-il indiqué, à la révision des dispositions qui sont hors du champ des articles 57 et 185 même si la souveraineté appartient au peuple qui l'exerce par voix du suffrage universel ou par référendum. Il a ajouté qu'en se référant à l'article 86 de la loi fondamentale, celui-ci encadre le champ du référendum qui n'est strictement ouvert qu'à certaines matières au nombre desquelles : l'organisation des pouvoirs publics, les garanties des droits et libertés démocratiques, l'action économique et sociale de l'État et l'autorisation pour la ratification d'un traité.

La situation économique et sociale du pays interpelle aussi l'Upads.

Pendant plus de dix ans, a souligné Tsaty-Mabiala, le quotidien des Congolais n'a guère changé. Et au moment où s'annonce une décrue des recettes pétrolières en raison de la contraction du marché, il est à craindre une situation encore plus dramatique, a-t-il renchéri. Sur l'état de l'école congolaise, Tsaty-Mabiala a fait remarquer que celle-ci est au plus bas au regard des enseignements dispensés. Pour terminer, Pascal Tsaty Mabiala a exhorté ses partisans à aller au-delà de l'émotion et à donner de la cohérence à leurs aspirations.

Jean Jacques Koubemba

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout  
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou  
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras

## Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),  
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys  
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'Agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo

## Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200  
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle  
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou  
Directrice du Développement : Carole Moine

## RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma  
Comptabilité : Marie Mendy

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante de direction : Sylvia Addhas  
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngonzo

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola  
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

## LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel  
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma  
Assistante : Laura Ikambi  
Diffusion Vaneau - 75007 Paris - France  
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80  
www.lagaleriescongo.com

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau  
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

## ÉCHÉANCE 2016

# Les partis du centre et la société civile soutiennent l'idée du dialogue politique

**La Dynamique pour la convocation d'un dialogue national inclusif a été mise en place, le 20 décembre à Brazzaville. Le but est de favoriser l'adhésion massive à cette initiative, tant des partis politiques que de l'ensemble des Congolais.**

Le groupement des partis du centre, le Rassemblement pour la démocratie et le développement ainsi que l'Association des droits de l'homme et de l'univers carcéral (Adhuc) se mobilisent pour affiner le processus démocratique et consolider la démocratie. Cette dynamique invite le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, à convoquer, dans l'intérêt supérieur de la nation, un dialogue politique inclusif. Selon leur conception, ce dialogue politique aura pour mission de cimenter la cohésion et l'unité nationale d'ouvrir une réflexion et de clarifier les divergences politiques. Le dialogue souhaité devra également s'atteler à mettre en œuvre, dans l'apaisement, les réformes politiques avant les futures élections présidentielles.

« Cette année a été fortement marquée par le débat sur la Constitution du 20 janvier 2002. Nous avons eu l'idée de convier l'ensemble de la classe politique à l'apaisement, au dialogue et au consensus pour préserver la paix, la cohésion

sociale et l'unité nationale à travers l'Initiative nationale pour l'apaisement (INA) », a déclaré le président de l'INA, Bokamba Yangouma. Au passage, il a salué l'adhésion des uns et des autres à cette initiative « salutaire ». Persuadé que le dialogue demeure la chose la mieux partagée par les dirigeants politiques du Congo.

Le président du Front uni des républicains congolais (Furc), Raymond Timothée Mackitha, est, pour sa part, revenu sur les deuils et les événements tragiques que le Congo a connus. « Aujourd'hui l'horizon s'assombrit à nouveau. Il est urgent de prévenir; d'exorciser l'éventualité d'un autre chemin de croix ». Pendant cette période de tourmente, dit-il, nous reprenons notre bâton de pèlerin pour appeler à l'éveil de nos sentiments patriotiques. « Il s'agit de sauver la paix par le dialogue en organisant une discussion sans préalable et sans tabou dans le respect mutuel des personnes, des opinions. C'est l'unique voie qui



Une vue des représentants des partis politiques et de la société civile

nous est offerte pour surmonter nos divergences et aboutir à des convergences salutaires. Ensemble, nous pourrions sauver la démocratie et la paix, aspiration profonde des Congolais dans leur ensemble », a soutenu Raymond Timothée Mackitha.

Dans le même cadre, Loamba Moké, président de l'Adhuc, a cité l'article de la Constitution du 20 janvier 2002 qui sti-

pule que « La République du Congo est un état souverain, indivisible, laïc, social et démocratique ». Avant de rappeler que « La question de l'avenir politique de notre pays se pose avec acuité. C'est dans ce contexte que l'Adhuc sans être partisane d'une tendance politique donnée propose le respect des règles démocratiques et le respect des principes fondamentaux des

droits humains »

Ainsi les partis et groupements politiques du centre invitent l'ensemble des Congolais à soutenir l'initiative du dialogue qui ne doit avoir ni un vainqueur ni un vaincu sauf le peuple congolais. Les partis ralliés à cette cause signeront, dans les prochains jours, un manifeste pour la convocation d'un dialogue politique inclusif.

**Josiane Mambou Loukoula**

## LE FAIT DU JOUR

## La surenchère se porte bien !

Va-t-on aller au dialogue national, préconisé par la classe politique congolaise, dans une peur généralisée ? Les politiques eux-mêmes, pourraient-ils, en montant en épingle tant de suspicions entre eux, parvenir au consensus qu'ils recherchent à corps perdu depuis un long moment ? Veut-on réellement d'une concertation nationale dont l'objectif serait réellement de « donner la priorité au Congo » comme on le claironne souvent chez nous en temps d'incertitude ?

Cette série de questions pour revenir un temps sur la déclaration publiée, le 15 décembre à Brazzaville, par le « Collectif des partis de l'opposition congolaise signataires de la déclaration du 17 août sur les élections législatives de 2012 ». Cette déclaration ouvrait l'échange entre les leaders du Collectif et la presse à l'occasion de la rentrée politique de ce groupement de l'opposition, dite radicale, resté silencieux depuis un moment. Longue de 10 feuillets,

elle témoignait sans doute de l'importance des points inscrits à son actualité.

Au demeurant, pour qui a suivi les précédentes sorties des dirigeants de cette opposition, il n'y avait pas beaucoup de nouveauté dans leur préliminaire. Les questions portant sur les « atteintes aux droits de l'homme et aux libertés démocratiques », aux « menaces et intimidations », à « la Constitution du 20 janvier 2002 », au « dialogue politique » ont toujours été au cœur des retrouvailles des formations politiques de cette obédience. À y regarder de près, on peut dire qu'il y avait à boire et à manger, non pour fermer les yeux sur ce qui est écrit, mais pour voir que la marge de dénonciations approche souvent de la grosse surenchère politique.

Prenons le passage sur « les menaces et autres mesures d'intimidation » sur lequel l'opposition, dans sa déclaration du 15 décembre, a pensé offrir à l'opinion plus de ré-

vélations. D'après ce discours, le Congo serait aujourd'hui une base de repli de toutes les forces négatives recrutées à grands frais par le pouvoir en place pour, répètent les signataires de cette déclaration, « se maintenir ». Devrait-on penser que de son côté l'opposition a aussi mobilisé ses propres hommes pour donner le change à une éventuelle bataille finale ou veut-elle simplement être rassurée par les autorités que ce qu'elle décrit relève du fantasme ?

Néanmoins, ces déclarations sont de nature à créer le doute parmi les paisibles citoyens. Comme si, pour mieux se faire entendre, l'opposition avait intérêt à exploiter la peur ou à l'entretenir afin qu'entre eux les Congolais cultivent la haine des autres. Imaginer que l'on serait aujourd'hui entouré de mercenaires ukrainiens, serbes, kosovars, syriens, marocains, iraniens, Hezbollah libanais, de milices MLC de Jean Pierre Bemba, d'ex-DSP et ex-FAZ de Mobutu, de compagnons

de Faustin Munene, d'Hutus Interhamwé, d'ex-soldats de Savimbi, introduit dans la Cité une dose de psychose dont on ne saurait deviner le prestige qu'en tirent les signataires de la déclaration.

Si c'est dans cet esprit de superstition avérée que sera convoqué le dialogue national, il y a fort à craindre que les acteurs concernés ne se penchent réellement sur les problèmes du Congo qu'ils entendent résoudre à cette occasion. Mais, peut-être est-ce une façon pour l'opposition radicale de mettre la pression pour espérer arracher la parité dans les instances d'organisation de cette réunion ? Elle emprunte de cette façon un chemin qui risque fort malheureusement de miner la confiance au sommet des partis politiques et faire dire au peuple qu'au fond, c'est bien pour leurs propres intérêts que les hommes qui aspirent à le diriger se déchirent.

**Gankama N'Siah**



## AVIS D'APPEL D'OFFRES

### TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE ECOBANK CONGO - BRAZZAVILLE

1- Le présent Appel d'Offres est lancé par ECOBANK CONGO pour la sélection d'entreprises en vue de la construction de son siège social à BRAZZAVILLE (République du Congo).

2- Cet appel d'offres a pour objet l'exécution des travaux des lots définis comme suit :

LOTS	DESIGNATION
LOT 1 :	TERRASSEMENTS GENERAUX, VRD, ESPACES VERTS, GROS ŒUVRE, ETANCHEITE, PLOMBERIE / APPAREILS SANITAIRES.
LOT 2 :	MURS RIDEAUX, REVETEMENTS AGRAFES DE FACADE
LOT 3 :	CLIMATISATION, VENTILATION, DESENFUMAGE
LOT 4 :	ELECTRICITE, INFORMATIQUE, VIDEO SURVEILLANCE, CONTROLE D'ACCES
LOT 5 :	SYSTEME DE SECURITE INCENDIE
LOT 6 :	APPAREILS ELEVATEURS
LOT 7 :	GROUPES ELECTROGENES
LOT 8 :	REVETEMENTS DURS ET SOUPLES, FAUX-PLAFOND, MENUISERIE BOIS, PEINTURE, SERRURERIE.

3 - Cette consultation est ouverte aux entreprises expérimentées dans ce type de projet.

Elles doivent être aptes à réaliser dans les conditions requises, les prestations objet de la présente consultation, pour autant qu'elles satisfassent aux conditions et règlements fiscaux et professionnels en vigueur et énumérées dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres relatif à chaque lot.

4 - Les Marchés issus de cet appel d'offres seront financés par ECOBANK CONGO ;

5 - Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être retiré par les soumissionnaires contre le paiement des frais de dossier de FCFA deux millions (2 000 000) à partir du **15 décembre 2014, à 10 heures 00** minute à l'adresse suivante :

**ECOBANK CONGO**  
Avenue du camp,  
Immeuble de l'arc 3e étage  
Brazzaville - République du Congo  
B.P 2485

Tel: (242) 06 621 08 08 / 05 778 79 08

6 - Toutes les offres doivent être déposées au plus tard le 26 Janvier

2015, à 16 heures 00 minute, au Secrétariat du Directeur Général, à l'adresse indiquée ci-dessus.

7- L'Entreprise établira sa proposition en se conformant au cadre de décomposition du prix global et forfaitaire des différents chapitres.

**Le cadre n'est cependant pas limitatif et les quantités mentionnées sont données à titre indicatif sans engager de quelque manière que ce soit la responsabilité du Maître d'Ouvrage, du Maître d'Ouvrage Délégué et du Maître d'œuvre.**

L'Entreprise doit, sous sa propre responsabilité, compléter et ou rectifier les quantités autant que de besoin. Elle devra faire apparaître toutes différences ou appréciations qu'elle aura rencontrées au cours de l'étude du dossier.

La communication de ce document à l'Entreprise ne modifie donc en rien le caractère global, forfaitaire et non révisable du prix, et le délai maximum d'exécution contenu dans la soumission.

La responsabilité de l'Entreprise dans la recherche, l'exploitation, la mise en œuvre, la conformité des matériaux nécessaires à l'exécution des travaux, selon les spécifications des pièces écrites, demeure totale.

8 - Les Soumissionnaires peuvent obtenir des informations supplémentaires sur le Dossier d'Appel d'Offres aux adresses suivantes :

**AGENCE ARCHI 2000**  
Abidjan Plateau, Avenue Noguès  
Immeuble Trade Center 1<sup>er</sup> étage  
18 BP 1403 ABIDJAN 18 - COTE D'IVOIRE  
Tel : (225) 20 32 32 68  
Fax : (225) 20 32 32 76  
e-mail : archi2000@archi2000.ci

**ECOBANK CONGO**  
Avenue du camp,  
Immeuble de l'arc 3e étage  
Brazzaville - République du Congo  
B.P 2485

Tel: (242) 06 621 08 08 / 05 778 79 08

9- La période de validité des offres devra être de **quatre-vingt dix (90) jours**, à compter de la date limite de remise des offres.

10- L'Entreprise est tenue de proposer le planning de ses travaux sur un délai global maximum n'excédant pas **vingt mois (20) mois y compris trois (03) de préparation.**

**Toute offre proposant un délai supérieur au délai maximum sera rejetée.**

11- Les résultats du présent Appel d'Offres seront affichés dans les locaux du siège de **ECOBANK CONGO** et communiqués à chaque soumissionnaire par courrier.

## IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Le dialogue n'est pas un prétexte pour consacrer l'impunité »

Martin Ziguéle, ancien Premier ministre de Centrafrique, Jeune Afrique N°2813 du 7 au 13 décembre 2014

« Le sous-développement n'est pas le résultat d'un handicap (absence de ressources ou de capital) mais d'une véritable inadéquation des hommes aux structures économiques du monde industriel »

Michel Dangibeaud, cité par Patric Sane, Comité d'initiatives du Club des intellectuels & cadres intellectuels Républicains (Cicr), Sénégal, Le Quotidien, 12 décembre 2014

« Nous pensons que sans des investissements dans les services sociaux, dans les secteurs de la santé, dans l'éducation, il nous sera difficile de tirer profit du dividende démographique. »

Mabingué Ngom, Sénégalais, directeur des programmes au FNUAP, RFI, 19 décembre 2014

« Boko Haram opère comme un cancer... Donc c'est un danger réel. Malheureusement ce groupe est équipé à un niveau tel qu'aucune armée de cette sous-région, prise toute seule, ne peut résister au phénomène de Boko Haram tel qu'on le voit aujourd'hui. »

Abdoulaye Bathily, représentant du secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, RFI, 17 décembre 2014

« L'école publique doit se donner les moyens d'être une institution récompensant le mérite et l'effort. L'existence des classes et filières d'excellence, dotées de moyens à la hauteur, est l'un des instruments de cette nécessaire politique. »

Nicolas Dupont-Aignan, Député français (Essonne), président de Debout la République, Le Point, 11 décembre 2014

## COMMUNIQUÉ

Dominique Yengo, attaché au ministère à la présidence de la République, chargé des zones économiques spéciales a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de sa mère la nommée Kouzabidila Denise. Décès survenu le vendredi 19 décembre 2014 des suites d'un accident de circulation. La veillée funèbre se tient au n° 77 de la rue Pool, au quartier Diata. La date et le programme des obsèques vous seront communiqués ultérieurement.



## RÉSEAU ROUTIER NATIONAL

## Des sénateurs apprécient l'interconnexion des départements du pays

Conformément à leur mission de contrôle de l'action du gouvernement, une délégation des sénateurs et des techniciens des Travaux publics a quitté Brazzaville le 17 décembre pour une revue des chantiers routiers dans les départements des Plateaux, de la Lékoumou, du Niari et du Kouilou.

Cette mission s'inscrivait dans le cadre du contrôle budgétaire par les parlementaires qui, après des rapports reçus et déclarations orales faites par l'exécutif, se devaient de descendre sur le terrain. Première étape : la visite des travaux de réhabilitation en cours de la Nationale n°2 confiés aux entreprises Escom, sur le tronçon Djiri-Ingah et Socofran pour Et-souali-Ngo et Djambala-Lékana. Sur ces deux axes, la mission a constaté l'absence, sur le terrain, des équipes des sociétés citées. Ici et là, les parlementaires ont noté le dépassement des délais d'exécution des travaux, malgré les moyens qui seraient mis à leur disposition. Tel est le cas de Socofran qui aurait reçu un acompte de sept milliards FCFA de l'État comme l'a expliqué Louis Berger, responsable de la mission de contrôle.

Dans les Plateaux, la mission a visité des routes dont 90% sont en terre à l'instar de l'axe Béné-Mbaya-Makotipoko. Ici, les travaux sont exécutés par la société Sipam-TP qui, à ce jour, a déjà ouvert 52 km sur les 84 prévus, selon les études. Quant à la route Ngom-pouya, longue 57 km, les travaux exécutés par la même société donnent satisfaction aussi bien aux populations qu'à la mission qui l'a parcourue de bout en bout sans la moindre difficulté.

S'agissant des routes départementales en construction entre Ngolokila-Kébara et Ingoumina (125km) dans la Lékoumou et Mapati-Komono-Yaya-Mossendjo qui relie la Lékoumou au Niari, les travaux réalisés ont émerveillé les sénateurs qui ont apprécié favorablement les ouvrages et la capacité opérationnelle de l'entreprise qui, parfois, est obligée de préfinancer les travaux.

« Après le parcours fait, nous

nous sommes rendus évidemment compte que des choses se font dans le cadre de l'aménagement du réseau routier national. Nous sommes émerveillés par la qualité du travail abattu par la société Sipam-TP », a déclaré le vénérable Théophile Adoua qui a fait partie de la mission avec son collègue Alphonse Boudo Nesa. Et de poursuivre : « La capacité opérationnelle de cette société, disposant à la fois des équipes très dynamiques et d'un matériel adapté, donne bon espoir pour l'ouverture des routes départementales qui permettent de connecter les populations et désenclaver l'arrière-pays. »

## Sipam-TP fortement appréciée dans ses zones d'intervention

Le constat fait par les sénateurs, en l'absence des députés qui ont fait faux-bond à l'équipe des Travaux publics malgré toutes les dispositions prises, est loin d'être contredit par les autorités départementales (Préfet, sous-préfets, maires et conseils municipaux) rencontrées le long de cette mission de cinq jours.

Longtemps coupée de son chef-lieu, Loango, la sous-préfecture de Kakamoeka, avec ses 14 000 âmes, s'ouvre désormais à Pointe-Noire avec les travaux d'aménagement de la route départementale n°27 (RD27) qui traverse les villages Mélélé-Manzi et Sounda.

Les travaux de cet axe, confiés à Sipam-TP, partenaire sûr du ministère des Travaux publics, a déjà permis la relance du trafic entre la ville de Pointe-Noire et cette sous-préfecture. Selon le directeur départemental des Travaux publics, la société a déjà dégagé 75 km sur les 85 km et aménagé plus de 55 km.

« Sipam TP a donné la preuve qu'elle est une grande entreprise en matière d'ouverture et d'aménagement des routes en terre. Ce qui se fait sur le tronçon Malélé-Sounda-Kakamoeka est extraordinaire », a reconnu le sous-préfet de Kakamoeka, Aloïse Mabiala. D'après lui, l'ouverture et l'aménagement de cet axe permettent désormais aux popula-

tions d'écouler leurs produits en temps réel vers les grands centres de consommation.

## Les « 3 S », une solution alternative pour viabiliser les routes en terre

Malgré les difficultés financières que rencontrent nombre d'entreprises pour mener à terme les travaux, les performances et les innovations de certaines d'entre elles rassurent les autorités congolaises. « Je suis très enthousiaste de cette expérience de Sipam qui a mis en œuvre un procédé consistant à revêtir la chaussée par ce produit qui donne une plus grande durabilité à la route, car intermédiaire entre la latérite et le bitume. En parcourant la route expérimentale couverte avec ce produit, on constate qu'il n'y a aucune différence avec la route bitumée », a indiqué le vénérable Alphonse Boudo-Nesa qui a visité l'usine de fabrication de la solution de stabilisation des sols (3 S) installée à Mapati, à quelques kilomètres de Sibiti.

Les parlementaires ont dit prendre bonne note des entreprises choisies pour exécuter les différents projets à travers le pays. « En tant qu'élus du peuple, il est de notre devoir d'apprécier ce qui est bien fait en faisant de sorte que les financements suivent pour les entreprises qui travaillent bien, mais aussi chercher à comprendre les raisons de la lenteur constatée chez d'autres sociétés », a indiqué Théophile Adoua.

Pour le directeur technique de la société Sipam TP, Sandro Carvalho Frenandes, cette solution made in Congo en cours d'expérimentation sur certaines routes du pays, notamment sur le tronçon Mapati-Komono, est intermédiaire entre la latérite et le bitume.

En attendant son acceptation par le gouvernement, la société se propose de monter, après celle de Mapati (dans la Lékoumou), deux autres usines de fabrication des produits "3 S" dans la Cuvette et la Sangha en vue de revêtir les routes départementales.

Guy-Gervais Kitina



Une expertise à votre portée

## DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions\* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :  
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE	COUT
Managers : réussir ses entretiens annuels	3 jours	07 au 09 janvier 2015	350 000 FCFA
Assurer la fonction d'assistant (e) de direction: Perfectionnement	3 jours	14 au 16 janvier 2015	400 000 FCFA
Team building: Création et animation d'une équipe	3 jours	21 au 23 janvier 2015	350 000 FCFA
Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements	4 jours	27 au 30 janvier 2015	450 000 FCFA

\*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

## CONGO

## 16,5 milliards FCFA pour améliorer le système des statistiques

**Au regard de la déficience du système national de statistiques, un prêt de 2.496 milliards FCFA a été sollicité, par le gouvernement congolais, auprès de la Banque mondiale pour redynamiser le système.**

Le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de financement entre la République du Congo et l'Association internationale de développement (AID), relatif au financement du projet de renforcement des capacités en statistiques, a été adopté à l'unanimité, le 18 décembre à Brazzaville, par l'Assemblée nationale.

Pour améliorer les rendements du système national de statistiques, le Congo financera ce projet à hauteur de 14.400 milliards FCFA. La contrepartie pour la mise en vigueur de l'accord, soit 8 milliards FCFA, sera versée avant la fin de l'année en cours. « *L'acompte prévisible en 2015, soit 3 milliards FCFA, figure dans les crédits, exercice 2015* », rassure le ministre des Finances, Gilbert Ondongo. Le prêt a été accordé sous conditions de remboursement, les 1er mai et novembre de chaque année.

Pour le ministre des Finances, la mise en œuvre du projet

contribuera fortement à la réalisation de la stratégie nationale du développement de la statistique. L'objectif est de renforcer les capacités de la statistique nationale et de promouvoir la demande des données statistiques. Ce projet permettra au système national de statistiques de produire et diffuser en temps opportun les statistiques fiables utiles à l'action du pouvoir public, ainsi qu'à la prise de décisions. La mise en œuvre du projet permettra également d'acquérir un personnel qualifié et de mondialiser les systèmes statistiques au moyen de la communication.

Il vise non seulement à contribuer à de meilleurs résultats en matière de développement et de bonne gouvernance par la collecte, la production, l'analyse et la diffusion des données de l'économie et la société congolaise, mais également au développement des institutions, des structures organisationnelles et des infrastructures.



Les députés en séance plénière

Outre cette affaire, les députés ont adopté le Projet de loi de règlement du budget de l'Etat, exercice 2013 et, le Projet de loi autorisant la ratification du protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation, relatif à la conven-

tion sur la diversité biologique. L'objectif de ce dernier est de permettre à un pays, d'avoir un meilleur accès à ses ressources, et un financement adéquat qui permet la conservation de la diversité biologique et l'utilisation durable de ces ressources. Ce protocole engage également chaque partie à prendre des

mesures législatives, administratives ou politiques nécessaires pour s'assurer que les avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques détenues par les communautés autochtones et locales sont partagés de manière juste et équitable entre les communautés.

Josiane Mambou Loukoula

### MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE DE LA SANGHA

## Dix entreprises en lice pour la construction et l'équipement de l'hôtel de ville de Ouesso

L'ouverture des plis y relatifs s'est déroulée le 18 décembre, au siège du ministère de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, sous la direction de la coordonnatrice des marchés publics et de la réglementation aux grands travaux, Jacqueline Lydia Mikolo.

Le projet porte sur deux lots au premier rang desquels, la construction de l'hôtel de ville de Ouesso, à savoir la construction d'un bâtiment principal de type R+2, d'un local pour groupe électrogène, d'une guérite, d'un mur de clôture ainsi que des aménagements extérieurs et équipements.

Le deuxième lot concerne la construction des résidences du maire et du secrétaire général de la mairie de Ouesso. Il comprend : la construction d'un bâtiment plain-pied, d'une guérite, d'un mur de clôture et des aménagements extérieurs et équipements. Les dix entreprises soumissionnaires à ce projet sont : Quiding SARL, Congo Dahua Engineering, MBTP, Zhengwei Technique-Congo, Gifron Internationale, CGC-Internationale, Sitra-Congo, RAMCO, China Wu Yi et Serru Top. Les différents coûts proposés par l'ensemble des soumissionnaires concernant les deux lots vont de 2,4 milliards de FCFA à 4,9 milliards de FCFA. Et le délai d'exécution des travaux varie entre 7 et 13 mois.

Les entreprises adjudicataires seront connues après la session de la commission de passation des marchés publics qui se tiendra subséquemment.

Guillaume Ondzé

## Bientôt la construction de l'hôtel du Plan à Ouesso

Le dépouillement des offres y relatives s'est déroulée le 19 décembre, au siège du ministère de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, sous la direction de la coordonnatrice des marchés publics et de la réglementation aux grands travaux, Jacqueline Lydia Mikolo.

Les travaux à réaliser portent sur la construction d'un bâtiment principal de type R+2, d'un local pour groupe électrogène, d'une guérite, d'un mur de clôture et des aménagements extérieurs et équipements. En effet, plusieurs entreprises se bousculent pour s'adjuger ce projet. Il s'agit notamment de: Quinding SARL, CGC, China Wu Yi, Congo Dahua-Engineering, Zhengwei-Technique Congo, MBTP, Sitra-Congo, Ets Bouka, RAMCO, BRCC et TAMAN. Les coûts proposés par l'ensemble des soumissionnaires oscillent entre 1,2 milliards de FCFA et 2,2 milliards de FCFA. Le délai d'exécution est varié entre 6 à 12 mois. Les entreprises soumissionnaires connaîtront leur sort le moment opportun.

G.O.

AMBASSADE DES ETATS-UNIS, BRAZZAVILLE  
ANNONCE NUMERO 015-2014

### OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: Professeur de Langue Anglaise (Grade-FSN-08)

Nature du Contrat: Prestations de Services

Durée du Contrat: Une (1) année avec possibilité de renouvellement selon la disponibilité des fonds

Rémunération: Honoraires rémunérés sur la base des heures effectivement travaillées

DATE D'OUVERTURE: 15 Décembre 2014

DATE DE CLOTURE: 29 Décembre 2014

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche deux individus ayant un diplôme universitaire (LICENCE, MAITRISE, MASTER, CAPES...) en Science de l'Education ou en lettres (Langues Vivantes Etrangères ou Langue Anglaise) et ayant également une bonne maîtrise des langues anglaise et française; ainsi que les compétences professionnelles requises pour dispenser des cours de langue anglaise au Personnel Local de l'ambassade. Les intéressé(e)s auront entre autres tâches : Préparer les leçons; Donner des devoirs en classe ainsi que des exercices à faire; Corriger les devoirs; en un mot Evaluer les apprenants. Les intéressé(e)s auront également d'autres tâches administratives dont la rédaction des rapports tels qu'ils lui seront assignés par le responsable du Programme de Langue.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site Internet: <http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :

06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

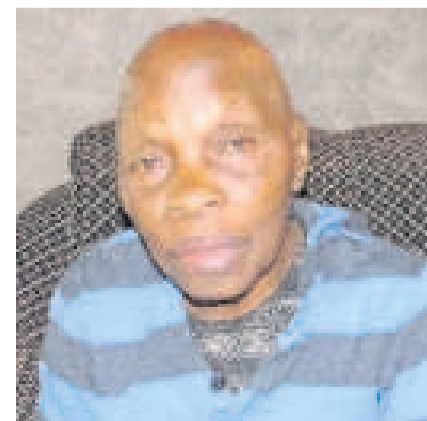
Veillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:  
Management Officer  
U.S. Embassy Brazzaville – Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
N°: 70-83 Section D (Face Maternité Blanche Gomez)  
Baongo, Centre-Ville.  
Brazzaville, Republic of Congo

Merci de votre intérêt et Bonne chance!

### PROGRAMME DES OBSÈQUES

Yvette Reine Nzaba, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Parfait Faustin Boro, proviseur au Lycée Technique commercial 1<sup>er</sup> mai, le Colonel Lévy Nzaba Kombo, le Docteur Noël Mbougou Kimpolo, Messieurs Nzaba Foutou Noël, Mouanda Armel, Mboussi Fortuné, Mampouya Habib, Bakala Rubens, Mes dames, NKosso Monique, Nzaba Tsimba Véronique, Nzaba Nzoussi Germaine et Moutoula Pauline, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès de leur mère, belle-mère, Tante, grand-mère et grande sœur, Mabiri Thérèse survenue le dimanche 14 décembre 2014 à l'hôpital de Loandjili. La veillée funèbre se tient au quartier KM4 à Pointe Noire. L'inhumation a lieu ce mardi 23 décembre au cimetière de Vindoulou..



## TRANSPORTS

## « Louzolo » dans les trains...

**La communauté religieuse de Louzolo-Amour ferait bien de compatir aux voyageurs du chemin de fer.**

Si le chemin de fer a fait des efforts pour assurer le transport de ses voyageurs, ceux-ci marquent par moments comme des à-coups. L'arrivée du train Gazelle a nettement rehaussé le niveau de ses prestations, c'est vrai. Les voyageurs peuvent accomplir le trajet Pointe-Noire - Brazzaville dans de bien meilleures conditions. À l'intérieur, le service aussi bien côté sécurité, restauration ou pour les conditions générales, la climatisation n'étant pas de trop en ces temps de grandes chaleurs. Tout semble y avoir été pensé pour aller d'une traite d'un point à l'autre sans les gros inconvénients d'il y a quelques temps (ce serait encore meilleur sans un système de vente de tickets compliqué pour rien). Pourtant, il reste de sérieux efforts encore à faire à destination des populations riveraines de la voie ferrée, dans les tronçons inter-capitales (politique et économique). Pour celles-ci, restent valables les anciens « express », gloire d'hier et, surtout, le fameux train dit « Air Pool ». Pour aller de Nkayi, par exemple, à Mindouli ou Matoubou, ce vieux tortillard reste le seul recours pour qui veut aller vendre manioc, haricot ou bananes vers l'agglomération offrant le plus de garanties de retour sur investissement, comme diraient les économistes. Mais il faut en payer le prix, au propre comme au figuré. Mais « Air Pool » souffre. De sa vétusté, de son effroyable manque d'hygiène, du peu de voitures

ayant des places assises ou du peu de celles dont les sièges tiennent. C'est pourquoi, lorsqu'une communauté religieuse comme la secte « Louzolo-Amour » réquisitionne un ou deux wagons pour convoier ses adeptes vers quelque lieu de culte, entre Kibossi (son siège, où ne s'arrête que ce train) et d'autres localités de la voie ferrée, c'est littéralement la mort. Car la disponibilité des places pour les autres voyageurs s'en trouve réduite d'autant.

Et, naturellement, les contrôleurs sont d'une exemplaire rigueur dans la vérification des titres de transport à bord, peu pour venir en aide aux voyageurs exaspérés dans un train toujours bondé, toujours enclin aux pannes (et parfois aux accidents), toujours le dernier à recevoir l'accord à s'engager sur la voie. Il est arrivé qu'on le « relègue » sur un tronçon de garage, sans explication. Aux gares de changement d'équipes de mécaniciens, il est arrivé que « Air Pool » soit retenu plus de trois ou quatre heures sans garantie d'arriver à destination. Ce peu de souci pour les voyageurs confine à de l'irresponsabilité de la part du CFCO.

L'habitude consolidée de « Louzolo-Amour » de réquisitionner autant d'espace pour elle seule, au détriment des autres voyageurs, devrait interpeller cette communauté religieuse. Par compassion elle devrait, elle la première, réduire les occupations de wagons sur un train où ceux-ci n'ont d'ailleurs plus de wagon que le nom. Sur trois voitures, en réquisitionner deux, en temps de vacances de fin d'année, n'est pas vraiment une marque de fraternité évidente.

**Lucien Mpama**

## FIBRE OPTIQUE

## Lancement des travaux à Mbinda

**Dix jours après la signature du contrat du marché pour la construction du réseau de fibre optique interconnectant le Congo et le Gabon, les ministres de tutelle des deux pays ont procédé, le 21 décembre à 7km de Mbinda (Niari), à la pose de la première pierre marquant le début des travaux.**

Au poste frontalier neutre Gabon-Lekoko, Thierry Mougalla et son homologue Pastor Ngoua N'Neme ont fait le geste sur le socle apprêté à cet effet. Témoins de l'évènement : le représentant de la Banque mondiale, des autorités locales du Niari et du Gabon. Curieuse, la population de la localité est venue en grand nombre. Le top étant donné, il revient maintenant à la société Huawei, du côté du Congo, de s'activer pour être sur le terrain et démarrer effectivement les travaux afin de respecter les délais d'exécution fixés à 16 mois. Quant à la société CCS (Chine communication services) qui a remporté le marché du côté gabonais, elle est déjà à pied d'œuvre, réalisant un dernier sondage afin de valider les quantités d'équipements à acheter. « Le lancement est symbolique mais les travaux vont démarrer incessamment. Ils ont 16 mois pour remettre leur ouvrage aux gouvernements respectifs », a signifié le ministre des Postes et télécommunication du Congo.

L'interconnexion en fibre optique du projet Central African Backbone (CAB) est un programme régional financé par la Banque mondiale. Un numéro identifie le pays en fonction de l'entrée en vigueur du projet, CAB 3 (Congo) et CAB 4 (Gabon). L'avantage de cette interconnexion est triple : des réseaux sous-marins qui vont être interconnectés. Tout le trafic mondial peut être secouru entre le Congo et le Gabon ; le tra-

fic entre les deux pays ne sera plus géré à l'étranger et sera directement interconnecté et les coûts devront automatiquement baisser ; une meilleure qualité des services garantie aux opérateurs et particuliers. Du point de vue économique, avec cette infrastructure sera un plus pour les entreprises.

Le représentant de la BM, chargé de

munications du Congo ont installé les seize membres constituant le comité mixte paritaire Congo-Gabon devant veiller à l'interconnexion des réseaux de télécommunications en fibre optique CAB3 et CAB4. Une décision contenue dans le mémorandum d'entente (MOU) signé à Brazzaville le 5 février 2014. Autour d'une réunion, la commission a édifié

## LE CHOIX DE BINDA

La localité de Mbinda a connu de meilleurs moments sous la Comilog. Sa position géographique est perçue comme un atout au point que la localité avait été retenue dans les années 1960 pour le tracé du chemin de fer sur la ligne Mont Mbélo- Mbinda. Une ligne qui a longtemps servi au trafic du manganèse du Gabon par le Congo. Aujourd'hui, malgré l'arrêt des activités dans la partie congolaise, cette infrastructure ferroviaire de l'ex Comilog, devenue patrimoine de l'État congolais, permet le transport personnes et des biens entre Pointe-Noire et Mbinda. « Mbinda est avant tout une localité communicationnelle car l'histoire ne se répète pas en un même lieu dans un domaine précis au hasard. Nous voici à ce poste frontalier neutre Gabon Lekoko pour le lancement des travaux d'interconnexion de la fibre optique. Demain il y aura peut-être la réhabilitation de l'ancienne ligne téléphérique de la Comilog, le bitumage de la route Dolisie-Mouanda dans le cadre de la diversification de nos voies de communication inter étatiques à partir du transformateur électrique de Lekoko au Gabon. C'est pour cela que nous disons que Mbinda est par essence une localité à vocation communicationnelle », a égayé le sous-préfet de Mbinda, Léon Moukemo. Hormis ce beau décor peint par l'autorité locale, les populations pour leur part, déplorent le manque d'électricité et d'eau. Comment peuvent-elles utiliser cette fibre sans ces éléments de base. À la faveur de la municipalisation accélérée du Niari, Mbinda avait bénéficié d'un groupe électrogène. Malheureusement celui-ci est en panne depuis près de 5 mois. Les forages aussi sont en état d'arrêt et les populations s'approvisionnent à travers des puits.

projet CAB, s'est dit satisfait pour une première fois que l'on aboutisse à quelque chose de tangible. Cependant, il a relevé que des défis sont encore à relever. Outre ceux liés à la technique, il a cité la réglementation, les questions juridiques, industrielles et de commercialisation. Un jour avant la pose de la première pierre, les ministres de l'Économie numérique et de la poste du Gabon et le ministre des Postes et télécom-

l'assistance sur les deux projets et les enjeux liés à la réglementation et la régulation, à la propriété des réseaux ainsi qu'à ceux portant sur leur gestion et sécurité. Ces principales thématiques occuperont le comité mixte paritaire au cours des réunions périodiques qui se tiendront au Congo et au Gabon. La prochaine étant prévue au Gabon.

**Jocelyn Francis Wabout**

## VIE ASSOCIATIVE

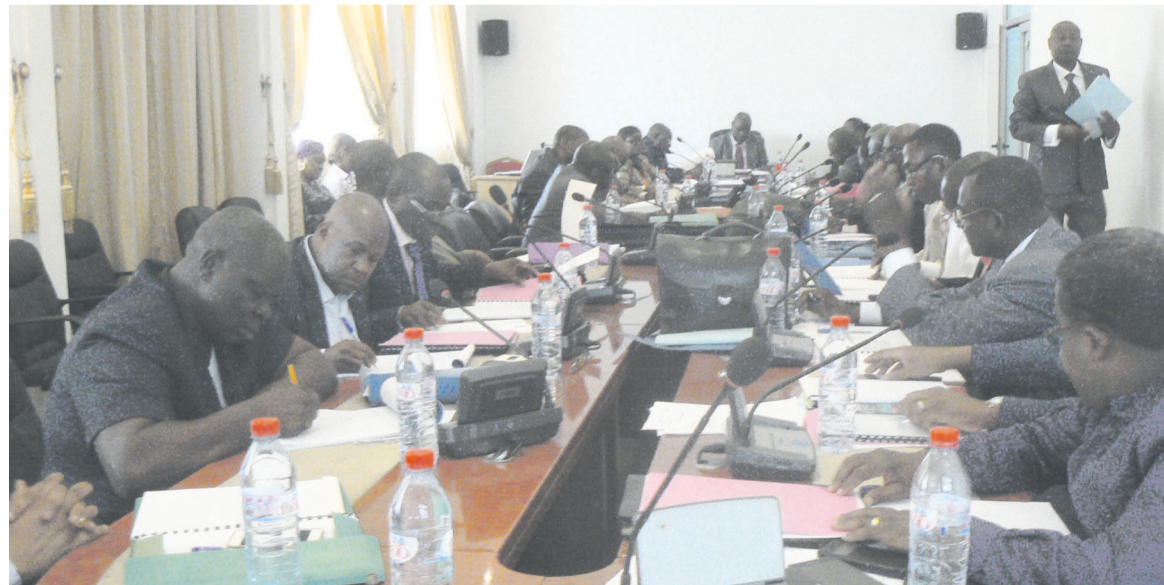
## Une assemblée générale des travailleurs des douanes envisagée pour février 2015

**Le conseil d'administration de la Mutuelle des travailleurs des douanes (MUTRADO) a confié, le 20 décembre à Brazzaville, la charge à la commission ad hoc de préparer une assemblée générale en date du 26 et 27 février 2015.**

La tenue prochaine de cette assemblée générale servira également d'occasion propice pour les douaniers d'adopter les statuts ainsi que les règlements intérieur et financier de leur organisation.

Pour l'instant, le conseil d'administration de la MUTRADO a augmenté à cinq ans le mandat du bureau général. Et, les douaniers ont approuvé à l'unanimité le rapport d'activités de la commission ad hoc, le procès-verbal de la session du 23 décembre 2013 et le rapport financier.

Afin d'actualiser la gouvernance au sein de leur structure, la réunion du conseil d'administration a décidé de ne plus confier la gestion de la MUTRADO aux retraités. Néanmoins, en cas de décès, l'inhumation d'un douanier retraité va être prise en charge par la Mutuelle, selon une recommandation issue de cette assemblée générale.



La séance de travail

Les administrateurs des douanes ont également approuvé une série des recommandations liées à la gestion des biens et du patrimoine de la MUTRADO. Seulement, ces recommandations n'ont pas été rendues publiques.

du conseil d'administration et de la commission ad hoc de la MUTRADO s'est dit satisfait de la moisson obtenue: « Je vous félicite d'être venus à cette session de votre législature. Je vous félicite de la pertinence de

vos interventions tout au long de vos travaux. Il nous reste à présenter les résultats obtenus à l'assemblée générale. Il vous

faut préparer pour la tenue prochaine de notre assemblée générale ». Créée le 30 avril 2010, la MUTRADO compte actuellement des centaines de membres, à l'instar des autres organisa-

tions professionnelles existant au Congo. Elle jouit en effet, d'une autonomie de gestion participative. Elle est une association libre et volontaire des douaniers en activité et ceux admis à la retraite. Sa mission essentielle, promouvoir la solidarité, l'entraide et la prévoyance dans les domaines des risques sociaux. L'historique de la MUTRADO reconnaît bien qu'il fût un moment où la gestion des douaniers avait été dessaisie des mains de l'administration. Pour cela, la direction générale avait décidé de conditionner la remise de cette gestion aux travailleurs avec l'instauration d'un conseil d'administration. « Malheureusement, le bureau exécutif national sera repris par des anciens dirigeants qui ramèneront le navire dans la même direction. Plusieurs sessions extraordinaires seront tenues pour tenter de redresser la situation, mais hélas... », a indiqué Casimir Payade Bopoumbou à l'ouverture des travaux. **Fortuné Ibara**

## FORCES ARMÉES CONGOLAISES

## Le budget-programme au menu de la formation des cadres

Ce séminaire sur l'élaboration d'un Budget-Programme à l'horizon 2020 a réuni une vingtaine de programmeurs et gestionnaires de crédits. Il s'est achevé le 19 décembre à Brazzaville.

Cette formation débutée le 12 novembre a permis aux participants de comprendre les nouveaux enjeux qui attendent l'élaboration des budgets à venir. La chaîne de planification, la programmation, la budgétisation proprement dite, le suivi et l'évaluation (PDBSE) sont autant de notions qui sont aujourd'hui à la base de l'amélioration du fonctionnement des administrations. Des éléments qui ont meublé la formation des cadres du ministère de la Défense dont la cérémonie de clôture était patronnée par le commissaire général de brigade, directeur général de l'administration et des finances, Ambroise Mopendza.

Guillaume Ondzé

## LUTTE CONTRE L'INSALUBRITÉ

## La Fédération des épouses de la force publique fait don d'équipements vestimentaires à la mairie

Ce don qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre l'insalubrité qui ne cesse de ternir l'image de la ville-capitale a été réceptionné le 19 décembre dernier par le député maire Hugues Ngoulondélé.

Ce lot d'équipements remis officiellement au maire de Brazzaville, est composé entre autres des tenues de travail, tee-shirts, cache-nez, foulards et casquettes. Il faut dire que la remise de ce don intervient après la dotation des tenues de travail, par la Fédération aux équipes d'entretien installées dans les différentes artères de Brazzaville.

En effet, les bénéficiaires font partie de l'équipe de la rue des fleurs au centre-ville, de l'Institut français du Congo, de l'hôpital Blanche Gomez, de l'aéroport Maya-Maya, la liste n'est pas exhaustive.

L'objectif étant de préserver la santé des membres de ses différentes équipes d'entretien, en les protégeant contre la poussière et les odeurs nauséabondes.

D'après la présidente de la Fédération, Marguerite Ibata un accent particulier a été mis cette année sur l'assainissement. Il faut dire que les épouses de la force publique ont agi sous les directives de la présidente d'honneur de leur association, Antoinette Sassou N'Guesso. « Nous les voyons travailler chaque jour dans la poussière. C'est ce qui nous a motivés d'accomplir ce geste qui n'est qu'un début. Ceci, pourrait susciter d'autres partenaires pour mieux les équiper en bottes », a-t-elle indiqué.

Elle a pour cela lancé un appel à tout citoyen de bonne volonté de venir en aide à la fédération afin qu'elle puisse parachever son oeuvre d'équipement des agents d'entretien de la mairie. La Fédération des épouses de la force publique compte pérenniser cette action dans tous les départements du pays. Le maire de la ville, Hugues Ngoulondélé a naturellement remercié ses bienfaiteurs, tout en demandant à d'autres structures d'emboîter le pas. « Tout citoyen est appelé à participer à l'action de la ville, car les services de l'Etat peuvent également connaître quelques difficultés », a-t-il souhaité.

Au terme de la cérémonie, un agent des services d'entretien Welcome Bouesso n'a pas caché sa satisfaction: « je remercie la Fédération des épouses de la force publique d'avoir pensé par ce don. Ce geste est encourageant parce qu'il nous permet de se protéger contre les odeurs nauséabondes et la poussière ».

Notons que cette Fédération regroupe les épouses de tous les corps militaires.

Lydie Gisèle Oko

## NÉCROLOGIE

Les familles Ngomba, Bantaba, Okandzé, Okandzé, madame Mbossa Okandzé née Okondza Anriette et enfants, ont le profond regret d'informer parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, époux, père et oncle, Abraham Mbossa-Okandzé, survenu le jeudi 18 décembre 2014 à Brazzaville.

La veillée mortuaire dans la rue Loutété n°45 bis, à Talangaï (arrêt de bus Ecole Kimbanguiste). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



## Les agents du groupement urbain territorial Maya-Maya sensibilisés à l'épidémie d'Ébola

Des officiers, sous-officiers et hommes de rang des unités ciblées du Groupement paracommando (GPC), du 1er Régiment d'artillerie Sol-Air et de la Base aérienne 01/20 sont concernés par cette campagne de prévention, de promotion de l'hygiène et de sensibilisation sur la transmission du virus Ebola

« Mieux vaut prévenir que guérir », dit un adage. Pour mettre en exergue ce dicton populaire, le ministère de la Défense nationale organise, à travers son unité de lutte contre la maladie, les premières journées thématiques sur la fièvre hémorragique à virus Ebola. En effet, les participants vont, durant cette période, être sensibilisés sur les différents modes de contamina-

tion, les risques et les mesures préventives pour éviter cette épidémie. « Tous les continents, toutes les races et toutes les catégories socio-professionnelles sont exposés à cette bourrasque épidémiologique qui, dans son offensive, attaque sur tous les fronts, sans recule et fait des milliers de victimes. Aujourd'hui, le plus grand foyer est situé en Afrique de l'Ouest avec plus de 18 000 infectés et près de 6 900 décédés », a rappelé le colonel Vincent de Paul Okombi, le chargé de la communication, de la formation et des relations publiques de l'unité de lutte contre le Sida dudit ministère.

Selon lui, au regard du nombre de décès enregistré en Afrique de l'Ouest et des conséquences

gravissimes occasionnées par la fièvre à virus Ebola, il était important de commencer avec la sensibilisation pour éviter de faire le médecin après la mort. « Notre sous-région est, certes jusque-là épargnée, mais elle n'est pas totalement à l'abri des assauts de cet ennemi invisible. Les Forces armées congolaises font également partie de la société, étant donné que les agents ont des missions extérieures, notre haute hiérarchie militaire a pensé organiser cinq grandes journées qui vont porter essentiellement sur la thématique Ebola », a conclu le colonel Vincent de Paul Okombi, annonçant que cette campagne se poursuivra dans les autres zones militaires et casernes du pays.3.

Parfait Wilfried Douniama

## L'école militaire général Leclerc prochainement ouverte aux filles

Le président de la République a signé récemment deux documents fondamentaux concernant l'EMPGL. Il s'agit notamment du décret n°2014-470 du 22 septembre 2014, portant réorganisation de l'École militaire préparatoire Général Leclerc, et du décret n°2014-592 du 3 novembre 2014, portant statut des élèves de cette école.

Concernant le premier texte, l'EMPGL qui garde son appellation, devient désormais un lycée d'excellence, au même titre que les autres structures existantes dans le pays. L'école pourra, à cet effet, accueillir en son sein, le moment venu, des jeunes filles. En dehors des deux premiers existants (collège et lycée), il a été ajouté un 3e cycle appelé Corniche, qui regroupera les élèves détenteurs du baccalauréat. Ces derniers sont appelés à préparer les concours d'entrée dans les grandes écoles. Enfin, le personnel enseignant sera recruté sur la base d'un test de sélection.

Quant au décret portant statut des élèves de l'EMPGL, il interdit le recrutement dans les classes intermédiaires. Il souligne également qu'un enfant de troupe victime d'une infirmité du fait de l'école, bénéficie d'une prise en charge de l'Etat qui a l'obligation de l'intégrer dans la fonction publique à sa majorité. Bénéficiant des mêmes prérogatives, l'intégration de l'élève de la Corniche dans la fonction publique est plus simple, car ce dernier a atteint l'âge de la majorité. L'admission au concours d'entrée dans les grandes écoles ou le passage en troisième année d'université donne, stipule le décret, droit à l'engagement dans la force publique, l'avancement-école au grade de sergent ; l'intégration dans la fonction publique et l'avancement à la catégorie A2.

Ces deux documents fondamentaux seront mis en œuvre progressivement, après la publication de leurs textes d'application. « De par son mode de recrutement, l'EMPGL a toujours été un ly-



Le colonel Antoine Moukili

cée d'excellence. Cependant, la reconnaissance officielle de ce statut confère à l'école une autre dimension qui appelle du commandement un changement d'attitude. La préparation d'une élite exige des moyens humains de qualité, des moyens financiers et logistiques conséquents, gages de la transmission d'une éducation de qualité, faite de savoir, savoir-être, savoir-vivre et d'instruction civique républicaine », a rappelé le colonel Antoine Moukili.

## Moisson peu satisfaisante au premier trimestre

Avec un taux général de réussite de 77,18% pour le collège et le lycée, les résultats du premier trimestre 2014-2015 de l'École militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL) sont légèrement en baisse par rapport à ceux de l'année dernière à la même période. En effet, le collège a enregistré un taux de réussite de 82,52%, répartis comme suit : 76,36% dans les classes de 6<sup>e</sup>; 87,93% dans les classes de 5<sup>e</sup>; 80,85 dans les classes de 4<sup>e</sup> et 84,78% dans les classes de 3<sup>e</sup>. L'ensemble du ly-

cée a, quant à lui, affiché un taux de succès de 68,50% dont 89,58% dans les classes de 2<sup>nd</sup>e ; 83,33% dans les classes de première et 24,32% dans les classes de terminale. Ces résultats ont été proclamés

le 20 décembre au cours d'une cérémonie qui a été également marquée par la présentation au fanion, le parrainage et la prestation de serment des jeunes de la 6<sup>e</sup>. Selon le commandant de l'EMPGL, le colonel Antoine Moukili, le premier trimestre a souffert d'une mauvaise préparation de la rentrée scolaire. Ce qui se justifie, d'après lui, par la mise à disposition tardive des crédits qui se sont avérés largement insuffisants, au regard des problèmes posés. « De ce fait, les trousseaux de l'enfant de troupe et du corps enseignant ont été partiellement réalisés et demandent à être complétés pour le reste de l'année. Pour la première fois, les jeunes de sixième sont entrés à l'école après les anciens », a-t-il rappelé, appelant les enfants de troupe à se mettre au travail dès à présent afin de mieux emboîter les pas de leurs anciens.

Rappelons que les élèves qui se sont distingués dans le travail ont reçu des insignes, des attributs et ont été élevés aux grades de sergent, caporal-chef, caporal et première classe.

P.W.D.



## MINORITÉS

# Le Congo sollicité pour abriter une conférence des peuples autochtones

**Pour influencer la politique africaine en matière de promotion et de protection des peuples autochtones, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) souhaite que le Congo abrite la conférence continentale sur les peuples autochtones en Afrique.**

La proposition a été faite au ministre de la Justice et des droits humains par la présidente du groupe de travail sur les peuples autochtones (Union africaine), Soyata Maïgaongo. Le choix du Congo est dicté par les bonnes pratiques constatées dans ce pays notamment avec l'adoption de la loi portant promotion et protection des populations autochtones. L'experte de l'UA a aussi évoqué les questions d'accélération du processus d'adoption des décrets d'application de ladite loi ainsi que la ratification de la convention sur les peuples tribaux.

La présidente du groupe de travail sur les peuples

autochtones est revenue sur les conclusions et les recommandations de l'atelier sur les peuples autochtones, tenu récemment à Brazzaville, avant de solliciter l'appui du Congo pour vulgariser les bonnes pratiques et donner des exemples dans le domaine des droits culturels.

Informant le garde des sceaux sur les avancées enregistrées au niveau du système africain des droits de l'homme et des peuples, Soyata Maïga a profité de ce tête-à-tête pour demander le soutien du Congo. « L'année 2016 est dédiée aux droits de l'homme et en particulier aux droits des femmes. Nous travail-



Soyata Maïga en audience avec le ministre de la Justice, Aimé Emmanuel Yoka

lons à l'élaboration de la note conceptuelle et à la programmation des activités. Nous souhaitons que le Congo appuie le groupe de travail sur les peuples autochtones pour l'organisation de cette conférence continentale, et également la prochaine session de la

commission africaine des droits de l'homme et des peuples. C'est un rendez-vous pour l'Afrique. Ce sera l'occasion pour parler des défis et des progrès en matière des droits de l'homme », a-t-elle souligné.

Ils ont également, au cours de cet entretien,

parlé de la situation des droits de l'homme en général. Avant de se pencher sur le document final de la conférence mondiale sur les peuples autochtones, tenue en septembre dernier, portant promotion et protection des peuples autochtones dans le monde.

Josiane Mambou Loukoula

## ARRÊT SUR IMAGE



Brazzaville, le samedi 20 décembre. Une défaillance dans les tuyaux de la société nationale de distribution d'eau (SNDE), sur une avenue de la zone de Ciespac, vers le lycée Thomas Sankara, était à l'origine d'une importante fuite d'eau. Celle-ci venait ajouter à l'éternel malheur des populations riveraines qui luttent jusqu'à ce jour contre les dégâts provoqués par les récentes pluies. Dans cette exaspération, elles attendaient vivement l'intervention des équipes de la SNDE.

## ASSISTANCE SOCIALE

# Un don à l'orphelinat Maison de la charité

**Ce don est une initiative de l'Ambassade de Chine au Congo, représentée par Mme Wang et de la société chinoise State construction enginery corporation (CSCEC). Un soulagement pour les pensionnaires de l'établissement, le 19 décembre, comme le reconnaît Clarisse Olendo, la responsable.**

Ce don est composé de farine de blé, céréales, poupées, ballons, matériel didactiques ainsi que d'autres produits. Mme Wang s'est réjouie de voir ces enfants épanouis et être en bonne santé. Elle a assuré sur la volonté du nouvel ambassadeur de Chine au Congo, Guan Jian, qui prête également son attention aux enfants. La présidente de cette maison d'accueil, Clarisse Olendo, a rappelé que cet orphelinat a été créé en 2002. Il a acquis ce nouveau siège grâce à l'en-



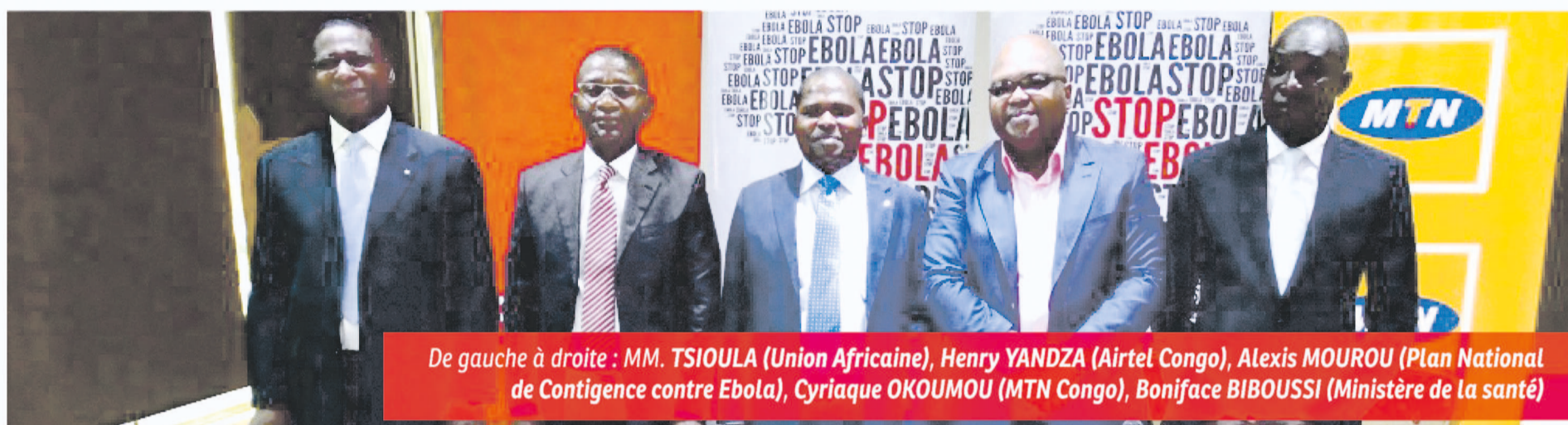
La photo de famille avec les enfants (crédit-adiac)

veloppe financière de la communauté chinoise. Ils sont au total, 32 enfants dont l'âge varie entre un à 17 ans qui fréquentent les cycles maternel, primaire et secondaire à l'exception de trois nourrissons. Elle a appelé les personnes de bonne volonté à apporter de l'aide à ces enfants abandonnés par leurs parents.

En dehors de ce don à l'orphelinat, l'Ambassade de Chine au Congo qui accorde une attention à la presse congolaise, a offert des ordinateurs de bureau au journal Les Dépêches de Brazzaville. Une manière de renforcer et développer les relations d'amitié et de coopération entre la Chine et le Congo.

Lydie Gisèle Oko

## Airtel Congo - Union Africaine : collecte de fonds pour la lutte contre Ebola



De gauche à droite : MM. TSIOLA (Union Africaine), Henry YANDZA (Airtel Congo), Alexis MOUROU (Plan National de Contingence contre Ebola), Cyriaque OKOUMOU (MTN Congo), Boniface BIBOUSSI (Ministère de la santé)

Brazzaville, 10 décembre 2014

Airtel Congo, conjointement avec MTN a lancé le mercredi 10 décembre à l'hôtel Olympic Palace de Brazzaville, en présence des représentants de l'OMS, de l'Union Africaine et du Ministère de la santé, une campagne de récolte de fonds pour contribuer à la lutte contre Ebola. Répondant ainsi à l'appel de l'Union Africaine, qui s'est adressée à tous les opérateurs de téléphonie mobile du continent.

Le principe est simple : l'abonné peut apporter sa contribution en envoyant « Stop Ebola » autant de fois qu'il le souhaite par SMS au 7979 à 100 FCFA le SMS pour les réseaux airtel et Warid. Les fonds collectés seront reversés à l'Union Africaine pour soutenir les pays touchés par le virus Ebola et faire de la prévention dans les pays à haut risque.

Répondant aux questions des journalistes, Mr Henry YANDZA, représentant du Directeur Général de Airtel a rappelé : « Airtel n'a pas attendu l'appel de l'Union Africaine pour s'engager dans la lutte contre Ebola. Nous avons lancé il y'a 2 mois avec le Ministère de la santé une campagne de sensibilisation avec la distribution des affiches, prospectus sur l'étendue du territoire national et la mise en service d'un numéro vert. Nous avons signé un partenariat avec le Ministère de la santé et l'UNICEF pour la mise à disposition de kits d'hygiène à 40 écoles de Brazzaville et de Pointe Noire. Nous avons aussi offert des kits de communications au Ministère de la communication afin d'accroître le niveau de sensibilisation sur la maladie dans les médias locaux. »



Echanges avec la presse



Les intervenants

Dans sa conclusion, Henry YANDZA a invité la presse à jouer pleinement son rôle dans ce combat afin de sensibiliser au maximum les populations sur les risques et les mesures à prendre face à Ebola.

## DÉVELOPPEMENT

## L'AFD appelle les ONG congolaises à «un partenariat gagnant-gagnant»

Une table-ronde initiée par l'Agence française de développement (AFD) a réuni, le 19 décembre à l'auditorium de la préfecture de Brazzaville, plusieurs leaders des organisations de la société civile (OSC).

Sur le thème « le rôle de la société dans le développement du Congo, un partenariat gagnant-gagnant », cette rencontre était pour l'AFD une occasion de réactiver les or-

ganisations de la société civile pour les appels à projet au titre de l'exercice 2015 », a assuré Mattéo Sirtori de l'Union européenne.

La table-ronde de Brazzaville a permis aussi aux participants



Panel des organisateurs de la table-ronde

ganisations de la société civile congolaise à mieux accompagner les programmes de développement du pays. « *Compte tenu des changements intervenus au sein de la société civile congolaise au cours des dernières années, pouvoir associer étroitement les organisations de la société civile dans le développement du Congo est donc devenu une nécessité afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des populations.* », a déclaré Stéphane Madaule, directeur de l'AFD Congo à l'ouverture des travaux.

Plus de 200 organisations reconnues militent en faveur de l'amélioration des conditions de vie des populations au Congo. Elles viennent en appui et en complément aux politiques publiques dans de nombreux domaines : santé, éducation, agriculture et environnement, etc. Ces ONG sont donc des acteurs importants du développement du Congo. La société civile au Congo comprend plusieurs organisations, les syndicats, les associations, les ONG, les fondations, les groupements d'intérêts, etc. Selon l'AFD, la redynamisation de ces organisations congolaises passe également par le renforcement des capacités de ces acteurs. Il en est de même pour les partenaires européens. « *La société civile congolaise doit se diversifier. Cinq millions d'euros sont disponibles*

de réfléchir sur les préjugés qui pèsent sur les organisations de la société civile au Congo en termes de leur crédibilité. « *Au cours de l'année 2014, les organisations de la société civile (OSC) ont lancé près de 300 appels aux projets à l'endroit des partenaires. Cela traduit la montée en puissance de la crédibilité de ces structures au Congo. Mais ce qui pose problème, c'est que ces OSC communiquent peu au tour de leurs activités* », a fait remarquer Paul Kampakol du PCPA. Il a néanmoins souligné que l'on ne pouvait négliger la place qu'occupent les OSC en matière de lutte contre la pauvreté au Congo car « *Elles jouent trois rôles essentiels dans le programme développement : la mise en œuvre des projets de développement, intermédiaire entre les populations et les pouvoirs publics et elles veillent au respect de la démocratie et de la bonne gouvernance.* »

Installée au Congo depuis les années 60, l'AFD appuie l'État congolais face aux défis du développement. L'organisation française intervient actuellement dans le cadre de l'éducation, de la santé, de la préservation des massifs forestiers contre le phénomène de réchauffement climatique ainsi que le développement des infrastructures.

Nestor N'Gampoula et Fiacre Kombo (stagiaire)

### AVIS DE RECRUTEMENT

La société Elite Sécurité sise au 1811 bis Avenue Lou-tassi, procédera au recrutement :

-Des gardiens avec formation assurée ;  
Etre de nationalité congolaise, âgé de 22 à 45 ans.  
Contact : (242) 06 609 89 89.

## CONGO-UNESCO

## Signature d'un accord sur la recherche et l'innovation

Bruno Jean Richard Itoua, ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technique, et Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco ont signé un accord le 17 décembre à Paris visant à renforcer les capacités du Congo dans les domaines des sciences, des technologies et de l'innovation.

Pour le pilotage du projet « Stratégie et politique sectorielle de la recherche de l'innovation et renforcement des capacités en gouvernance STI en république du Congo », un accord financé par le Congo à hauteur de 213 255 500 F CFA a été signé le mardi 17 décembre, à Paris, au siège de l'Unesco, par Bruno Jean Richard Itoua, ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technique et Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco.

À la demande du gouvernement congolais, la séance de signatures s'est déroulée en présence de Jean-Marie Adoua, Délégué permanent du Congo auprès de l'Unesco, de son homologue de la Guinée équatoriale, du corps constitué et de la délégation congolaise. Cet accord intitulé « Stratégie et politique sectorielle de la recherche de l'innovation et renforcement des capacités en gouvernance STI en république du Congo » couvrira une période de trois ans pour renforcer les capacités dans le domaine scientifique, technologique et de l'innovation (STI) du Congo. Il a pour but d'aider le gouvernement congolais, en particulier le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique du Congo, à mettre en œuvre la démarche stratégique de la recherche et de l'innovation.

L'Unesco étant habilitée par la conférence générale à recevoir des fonds des donateurs pour mener les activités conformes aux buts,



Séance de signature entre Bruno Jean Richard Itoua et Irina Bokova ; crédit photo Fredy Mizelet

politiques et activités de l'organisation, c'est à juste titre que la directrice a accepté de signer qui, comme elle l'a dit, « vient renforcer la coopération de longue date entre l'Unesco et la République de Congo ». Et d'ajouter : « C'est une confirmation de la volonté des deux partenaires de renforcer cette coopération. L'Unesco s'engage à fournir une assistance technique au gouvernement de la République de Congo pour la réforme et la mise en œuvre de sa politique STI ».

#### Un accord en cinq clauses

En 2004, le Congo avait sollicité l'appui de l'Unesco pour élaborer sa politique scientifique et technologique. Un plan d'action pour la période 2010-2016 avait alors été élaboré. Il s'agira, pour la première clause, d'établir un diagnostic stratégique de la recherche et de l'innovation ; la deuxième consiste à élaborer un document de stratégie et de politique sectorielle de la recherche et de l'innovation. La troisième clause étant d'établir le schéma directeur du système national de la recherche et de l'innovation ; la quatrième : de renforcer les capacités en stratégie, politique et gouvernance du système national STI en intégrant la plateforme de l'observatoire mondial Go/SPIN

et en collaboration avec l'OASTI et enfin, la cinquième : de mettre en place les instruments de la politique publique pour promouvoir et valoriser la recherche et l'innovation et vulgariser la culture scientifique au Congo.

Pour Bruno Jean Richard Itoua, « le renforcement des capacités dans les STI est primordial ». Et d'ajouter, « la République du Congo fait pleinement confiance à l'expertise de l'Unesco dans ce domaine. » Face à la presse, le ministre s'est montré heureux de s'appuyer sur cette collaboration avec l'Unesco. Et de poursuivre, « notre approche est sociétale. À l'orée de l'année 2025 où notre pays vise à être un pays émergent, nous nous appuyons sur la recherche et l'innovation comme leviers pour développer et faire valoir ensuite, nos produits « made in Congo » ». La recherche et l'innovation apparaissent en effet aujourd'hui au Congo, comme des moyens les plus sûrs de création des emplois et de modification des conditions de production et du marché. Ainsi, « sera certifiée l'exacte provenance des produits « made in Congo » sur les marchés nationaux et internationaux » a assuré le ministre.

Marie Alfred Ngoma

## EDUCATION

## Le Conseil français des investisseurs en Afrique et « Sciences Po » signent un accord de partenariat

Le Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN) et l'Institut d'études politiques de Paris (IEP), dit « Sciences Po », ont signé à Paris le 11 décembre, un accord de partenariat afin de promouvoir l'Executive Master « Potentiel Afrique » dispensé par l'école.

L'Executive master « Potentiel Afrique : politiques et management du développement en Afrique » est une formation à destination des cadres africains et des cadres d'autres pays « travaillant étroitement avec les pouvoirs publics en Afrique » proposée par l'IEP dans le cadre de la formation continue. L'Executive master

se déroule sur quatre mois de novembre à février chaque année et débouche sur la délivrance d'un certificat de formation professionnelle. « *Tout le monde va être gagnant : 80 % des étudiants de la formation sont africains, les conférenciers du CIAN vont leur apporter une ouverture au monde de l'économie dans une approche pratique et entrepreneuriale* », a déclaré Etienne Giros, président délégué du CIAN, suite à cette annonce. « *Pour le CIAN ce partenariat est l'occasion d'être mis en contact avec des forces vives qui ont déjà des fonctions clefs dans des*

entreprises souvent implantées en Afrique et de délivrer des messages à ces futurs dirigeants, qui vont compter sur le continent », a-t-il ajouté.

Le Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN), association loi 1901, est une organisation patronale privée française qui rassemble les entreprises industrielles et de services investies en Afrique. À travers ses 1 000 établissements et 80 000 collaborateurs sur place, ses membres réalisent un chiffre d'affaires de 40 milliards d'euros, soit 75% de l'activité française sur le continent.

Rose-Marie Bouboutou

## LIBYE

## Cinq pays du Sahel appellent à la mise en place d'une force internationale

Les cinq pays du Sahel – Tchad, Mauritanie, Burkina Faso, Mali, Niger – ont lancé un appel au Conseil de sécurité des Nations unies pour la mise en place d'une force internationale en Libye.

L'appel a été lancé le 19 décembre à Nouakchott, en Mauritanie par le président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz, en tant que président en exercice de l'Union africaine lors d'une conférence à l'issue des travaux d'un sommet des pays de la région consacré aux questions de sécurité.

Le groupe des G5 du Sahel « lance un appel au Conseil de sécurité des Nations unies pour la mise en place, en accord avec l'Union africaine, d'une force internationale pour neutraliser les groupes armés, aider à la réconciliation nationale et mettre en place des institutions démocratiques stables » en Libye, souligne le communiqué final des assises.

Le chef de l'exécutif de la Mauritanie a indiqué que le G5 du Sahel a officiellement demandé aussi bien à l'ONU qu'à l'Union africaine d'envisager une intervention internationale pour rétablir l'ordre en Libye.

Avant le sommet de Nouakchott, les dirigeants des cinq pays concernés avaient quelques jours auparavant échangé sur le sujet de la sécurité concernant la Libye. Ce qui avait conduit les dirigeants libyens à exprimer leur accord quant à

l'envoi d'une force internationale dans leur pays. « Les membres du Parlement libyen ont besoin de cette force pour rétablir la stabilité dans le pays et pour mettre en œuvre leur programme de développement », a indiqué le président mauritanien.

Les pays du Sahel ont exprimé le besoin du déploiement d'une force onusienne en Libye, après la tenue du forum de Dakar consacré à la sécurité en Afrique. Lors de ces assises de la capitale sénégalaise, les dirigeants africains avaient pris l'engagement de tout mettre en œuvre pour agir contre la menace djihadiste dans la zone sahélo-saharienne et plus particulièrement en Libye. A cette occasion, le président tchadien, Idriss Deby Itno, avait pointé du doigt l'OTAN et en particulier les Nations unies d'être responsable du chaos dans ce pays pour avoir assassiné l'ancien guide libyen Mouammar Kadhafi. « Aucune armée africaine ne peut aller détruire en Libye le terrorisme », avait insisté le président tchadien, ajoutant que pour résoudre les problèmes sécuritaires au Sahel, il faudra de prime abord s'occuper de la Libye.

Pour les dirigeants des pays du

Sahel, leur groupement et la communauté internationale portent la responsabilité de la situation sécuritaire en Libye pour mettre fin à la menace djihadiste qui y pèse depuis la chute du régime du défunt leader libyen Mouammar Kadhafi. « Le Sahel ne saurait être stabilisé si une solution définitive n'est pas apportée à la question de la Libye », a déclaré le ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop.

Ont pris part au premier sommet sécuritaire du G5 qui visait le renforcement de la sécurité et des possibilités de coopération entre les pays concernés les présidents Mohamed Ould Abdel Aziz de Mauritanie, Ibrahim Boubacar Kéïta du Mali, Idriss Deby Itno du Tchad, Michel Kafando du Burkina Faso, et Mahamadou Issoufou du Niger. Rappelons que le G5 du Sahel, créé en février 2014, est un cadre institutionnel de coordination et de suivi de la coopération régionale. Il a été lancé dans le cadre du processus de Nouakchott, créé en 2013 par l'Union africaine, pour consolider les liens de coopération sécuritaire et l'échange de renseignements entre les 11 pays membres : l'Algérie, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Libye, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et le Tchad.

Nestor N'Gampoula

## GABON

## Libreville sous tension depuis le week-end dernier

Un rassemblement de l'opposition interdit par les autorités, a entraîné des échauffourées entre policiers et manifestants au carrefour Rio, ce 20 décembre.

Depuis, le gouvernement et l'opposition se rejettent la responsabilité des faits. Les deux parties ont également fourni des versions différentes quant au bilan des violences.

Lors d'un point de presse, le ministre de l'Intérieur gabonais, Guy Bertrand Mapangou a confirmé la mort d'un étudiant et plusieurs personnes blessées, notamment au sein des forces de l'ordre.

Guy Bertrand Mapangou a, par ailleurs, fait état d'une centaine de personnes interpellées, au rang desquelles, « dix ressortissants étrangers ». « Certaines d'entre elles étaient en possession d'armes blanches, de bidons d'essence et d'autres, visiblement, sous l'effet de la drogue », a fait savoir le ministre de l'Intérieur.

L'opposition a, quant à elle, indiqué que « le gouvernement ne saisit pas la gravité de la situation ». Jean De Dieu Moukagni Iwangou, porte-parole du Front uni de l'opposition pour l'alternance, a dénoncé les moyens disproportionnés employés par le ministère de l'Intérieur « devant des citoyens aux mains nues ». « Devant les conséquences incalculables qui dénombrent plus de six morts, plusieurs blessés graves et des arrestations en série, le régime en place se décharge sur l'opposition », a regretté Jean De Dieu Moukagni Iwangou. L'opposition menace de saisir la Cour pénale internationale pour des violences faites au peuple gabonais.

Depuis le 21 décembre dernier, le calme semble se rétablir peu à peu dans la capitale Libreville. Ces leaders de l'opposition ont renouvelé leur appel à manifester pour ce lundi 22 décembre. Au mois de novembre dernier, la parution du dernier livre du journaliste français Pierre Péan, Nouvelles affaires africaines, a suscité une vive polémique au Gabon, soulevant la question de corruption ainsi que du maintien au pouvoir de la famille Bongo

Fiacre Kombo (Stagiaire)

**TOYOTA = 100% CFAO**

**100% GARANTIE CONSTRUCTEUR + PIÈCES D'ORIGINE 100%**

 **CFAO MOTORS CONGO**  
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève  
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso  
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 550 17 78 / 06 665 44 65  
BP 247 - Tél.: (242) 05 504 93 33 / 06 665 14 39

DISTRIBUTEUR  
OFFICIEL



**TOYOTA**

ÉTATS-UNIS/RUSSIE

# Vers une rupture de longue durée

**Les récentes déclarations des officiels américains et russes augurent d'une tension grandissante entre les États-Unis et la Russie. À la Maison Blanche, comme au Kremlin, le ton monte, les avertissements se multiplient, le fossé se creuse davantage. En fin de compte, Washington et Moscou ont suffisamment de dossiers stratégiques communs à gérer que leurs intérêts réciproques, trop divergents, éloignent l'une de l'autre les deux superpuissances de l'époque de la guerre froide que la chute du Mur de Berlin, en l'an 1989 du siècle dernier n'a finalement pas réussi à réconcilier.**

**Dossiers communs**

Ukraine, Syrie, Iran : voilà trois dossiers, les plus en vue aujourd'hui, sur lesquels les États-Unis, ou plus communément l'Occident, n'accorde pas ses violons avec la Russie.

Sur la crise ukrainienne, le pays de Vladimir Poutine commence à ressentir les effets des sanctions occidentales dont on sait qu'elles menaceront à terme les équilibres socio-économiques en Russie. Comme pour enfoncer le clou, le président américain, Barack Obama, a indiqué, il y a quelques jours, qu'il signera bientôt le décret infligeant de nouvelles sanctions à la Russie. Pour le ministre Russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, cette option plombera encore un peu plus les relations entre les deux pays. Les premières sanctions prises au mois de mars contre Moscou, après l'annexion de la Crimée, visaient essentiellement des personnalités considérées pour leur rôle dans cet aboutisse-

ment controversé. Celles qui ont suivi, du fait du soutien supposé du Kremlin aux séparatistes russes en Ukraine, touchent les entreprises, le secteur bancaire et limitent peu à peu la marge de manœuvre du pays dans le financement de son économie. Ces sanctions se renforcent au moment où les prix du pétrole décroissent de plus 20% de leur coût initial. L'État russe doit à présent battre le rappel du patriotisme pour tenter de sauver ce qui peut l'être. Avec tous les désagréments que cela représente.

**L'Iran et la Syrie**

On pourrait avancer que la Russie et les États-Unis sont en opposition depuis toujours sur l'Iran et la Syrie en observant la gestion que les deux pays font de ces crises. À l'évidence, Moscou ne s'est jamais alignée sur la position de l'Occident qui était, un moment, résolu à infliger à l'Iran la punition que ce pays méritait, du fait de son obstination à ne

pas abandonner son programme d'enrichissement de l'uranium. Ce devait être le recours à la force. La région du conflit étant sensiblement piégée, sans donner raison à la prudence russe, l'Occident poursuit, depuis des années, des discussions avec Téhéran afin de parvenir à une solution négociée.

Sur la Syrie également, sans approuver la position de Moscou, opposée à toute intervention militaire unilatérale contre le régime de Bachar Al Assad, les États-Unis et l'Europe, ont bien observé que tous ceux qui avaient pris les armes contre Damas n'étaient pas des enfants du chœur. D'où cette guerre des drones, des frappes et des bombardements, déclenchée par Washington ; Paris et d'autres capitales américano-européennes, contre l'État islamique (EI). On se dit que ce groupement constitue une véritable menace contre la stabilité de la région, sans avouer, au risque de perdre la face, que là-dessus, l'option qui a consisté à affaiblir à tout prix le pouvoir d'Al Assad n'a pas été payante.

**L'affront russe et la rancune américaine**

À propos de rancune, bien souvent, c'est pour une paille que des guerres se déclarent à l'échelle des nations. N'est-il pas possible que l'ire des États-Unis à « humili-

er » la Russie tire sa substance d'un fait banal enregistré dans le courant de l'année qui s'achève ? Edward Joseph Snowden, informaticien américain et ex-employé de la Central intelligence agency (CIA) et de la National security agency (Nasa) est l'auteur de révélations embarrassantes portant sur des programmes de surveillance de citoyens américains et britanniques par les deux puissantes institutions de renseignement du pays de l'Oncle Sam. En dépit des demandes répétées de Washington pour que cet ex-agent accusé de trahison soit extradé vers son pays pour répondre de sa forfaiture, le Kremlin a bouché ses deux oreilles. Moscou a aussi accordé l'asile à ce dernier qui pourrait rester jusqu'à trois ans encore plus tard en Russie. Obama ne serait plus au pouvoir aux États-Unis. À l'époque des faits, Barack Obama avait annulé une rencontre importante en terre russe avec son homologue Vladimir Poutine. Pour Washington qui dirige le monde et obtient de lui presque tout ce qu'il veut, qui oppose son veto à la demande palestinienne de création d'un État viable dans ses frontières tenant de ce fait les autres membres de l'Onu en respect, cet affront russe est simplement impardonnable. Pour cela, la Maison Blanche mettra tout en œuvre pour qu'à défaut

de s'agenouiller et demander pardon, le Kremlin avoue ses torts et se range. Chacun sait que cela ne pourrait pas venir de l'homme actuel qui dirige la Russie : « *La Russie ne va rien demander à personne. La Russie se suffit à elle-même* », tempêtait récemment Vladimir Poutine dans un discours, très suivi, dans lequel il récusait « *le diktat unilatéral et la volonté d'imposer à tous ses propres règles* », allusion claire aux États-Unis.

Autant dire, dans la même foulée, que le dégel entre Washington et la Havane, salué dans le monde entier, n'aura pas un effet contagieux sur les relations internationales. Il n'est pourtant pas certain, non plus, que tenant compte de sa position de leader, les États-Unis parviennent à tirer profit de leur volonté de souder davantage les liens économiques et politiques avec l'Europe. Sauf si les deux partenaires refusaient de prendre en compte les manifestations organisées dans le Vieux Continent par des citoyens qui redoutent que le partenariat économique avec les États-Unis ne les prive de certains avantages hérités de plusieurs années de solidarité à l'européenne. On le voit, le monde a encore beaucoup de défis à relever. Comment y parviendrait-il sans briser les tabous de la confrontation pernicieuse? On se demande !

**Gankama N'Siah**



www.agro-sante.com

“ Saviez - vous que le vin sans alcool lutte contre les maladies du coeur ? ”

0%  
Alcool

Joyeux Noël  
& Meilleurs Vœux

05 700 02 20 / 05 700 02 18

Enfin la vrai bière sans alcool



Budweiser  
Budvar

B:FREE  
Czech Non-Alcoholic  
BUDWEISER  
Czech Republic

Déjà disponible dans toutes les boutiques, les caves et super-marchés



**Lieux de Ventes Brazzaville :**  
*Park 'n' Shop* - Toutes les CAVES de la ville

**Lieux de Ventes Pointe-Noire :**



*Park 'n' Shop* 

## BANGUI

# Le dialogue à la base prévu avant le forum national

**Le dialogue dans les communes et préfectures prévu avant le forum de Bangui sera effectif en janvier 2015. C'est ce qui sort d'une interview que nous a accordée l'ambassadeur de France Charles Malinas.**

La proposition du diplomate français intervient après la déclaration de plusieurs maires ayant participé à la conférence des maires, qui ont souhaité l'organisation des dialogues communautaires. Seulement, cette étape a été annulée par les autorités du pays et la communauté internationale.

« Avant que le dialogue se tienne ici à Bangui, il faut une concertation locale. Les hostilités ont démarré dans les provinces avant d'atteindre Bangui. Le gouvernement doit comprendre que ce sont les paysans qui sont beaucoup plus frappés par la crise. Pour que le forum ait un bon résultat, il doit commencer dans les communautés locales », a déclaré Thomas Ndomété, maire de la ville de Kaga-Bandoro. Justement, l'ambassadeur de France en République Centrafricaine, Charles Malinas a, lui aussi, annoncé

la tenue effective du dialogue dans les provinces avant le rendez-vous de Bangui.

« Les rencontres à la base vont avoir lieu, c'est très important. C'est vrai que pendant un moment, il a été question de ne pas le tenir, mais on est revenu sur cette décision qui n'était pas sans doute adaptée. Donc, le dialogue au niveau des communes, des préfectures, de la population, va être organisé au mois de janvier 2015, selon des modalités que le gouvernement exposera et qui vont d'abord être discutées avec les forces vives de la nation. », a-t-il dit.

Pour le diplomate français, une rencontre se tiendra entre le gouvernement et les forces vives de la nation pour débattre des modalités. « Ils vont se réunir prochainement, le Premier ministre nous l'a dit. Une fois que les modalités seront déterminées d'un commun accord avec les forces vives de la nation, cette phase populaire pourra avoir lieu, et je crois que c'est une bonne chose », a-t-il espéré.

Charles Malinas, a souligné que le Forum de Bangui de l'après forum

de Brazzaville, doit permettre aux populations centrafricaines de se retrouver et d'avoir un échange franc. Cette rencontre ne sera pas la fin du processus mais une étape qui conduira aux élections.

« C'est important que la population puisse exprimer sa souffrance, ce qu'elle a vécu et ses attentes. Il est tout à fait essentiel que le Forum de Bangui soit le lieu où sont arrêtés certains accords avec les groupes armés non conventionnels sur le désarmement, la cessation réelle des hostilités, le cantonnement des combattants et les perspectives que les uns et les autres attendent. C'est un moment qui n'est pas la fin d'un processus mais c'est une étape d'un processus qui doit conduire aux élections », a projeté le diplomate français.

L'annonce du gouvernement de soir au dialogue dans les provinces avait suscité des réactions de la part de la société civile et des leaders religieux. Le dialogue à la base et le Forum de Bangui devraient avoir lieu avant la tenue des élections prévues en août 2015, qui marquera la fin de la transition d'au moins deux ans.

## MBRÈS

# Une accalmie règne dans la ville, l'ex-Séléka nie avoir tué des civils

**Le calme semble revenir depuis 48 heures dans la ville des Mbrès, après les affrontements opposant les éléments de l'ex Séléka et les Anti-Balaka. La ville est sous le contrôle des éléments de l'Unité pour la paix en Centrafrique (UPC), une faction de l'ex-Séléka. Le porte-parole de ce groupe armé, Mahamat Midjiad Ibrahim, a nié le fait que ces hommes ont tué des civils.**

De sources locales, une accalmie règne, mais la ville est déserte. La plupart des habitants ont dû quitter les lieux pour se réfugier soit dans la brousse, soit dans les villages environnants. Une centaine de personnes constituées en majorité de femmes et d'enfants ont rejoint la ville de Kaga-Bandoro. Ces dernières ont été accueillies par des familles d'accueil.

Le porte-parole de la faction rebelle parle d'une mésentente. « Ils sont venus nous voir, disant qu'ils veulent la paix. Ils sont sortis de leurs maquis et nous avons décidé de les laisser avec leurs armes. Avec nos officiers, ils sont allés tenir une réunion à Kaga-Bandoro, en présence des forces internationales. Nous

avons même célébré une fête ensemble », a expliqué Mahamat Midjiad Ibrahim.

Sur la question des personnes tuées par les ex-Séléka, le porte-parole de l'UPC a nié tous les faits avant de préciser que lors des affrontements, les personnes ciblées sont des Anti-Balaka.

Selon les témoignages de certaines femmes, les ex-Séléka n'ont pas fait de distinction entre les Anti-Balaka et les autres habitants. « C'est ce qui nous a poussés à quitter la ville des Mbrès. Même en cours de route, nous sommes obligés de nous cacher chaque fois que nous apercevons de loin un véhicule, car, dit-elle, les ex-Séléka tirent sur toutes les personnes qu'ils croisent », a témoigné un habitant.

Dans un communiqué de presse publié le 19 décembre dernier, la Coordonnatrice humanitaire principale, Claire Bourgeois, dit condamner fermement la reprise des affrontements aux Mbrès. La responsable de la Croix rouge centrafricaine a établi le bilan de 28 personnes tuées dont un volontaire de la Croix Rouge locale.

**Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme**

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES AGRICOLES (PADEF)

Financement : FIDA / GOUVERNEMENT

## AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET AMI N° 11/2014/PADEF/UNGP/RPM

### I-Contexte et justification

Le Gouvernement du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un prêt d'un montant de 6,200 millions USD (Prêt 851-CG) pour financer le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF). Outre les financements du FIDA, le Projet bénéficie également d'un cofinancement de 7,012 millions USD du Gouvernement du Congo et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au « Recrutement d'un cabinet d'audit chargé des audits des comptes du PADEF exercice 2013 (6 mois) et exercice 2014 ».

Afin de s'assurer de la bonne gestion des fonds mis à la disposition de l'Unité Nationale de Gestion du Programme, le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF), invite les cabinets d'expertise comptable, intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous plis fermés pour l'établissement de la liste restreinte.

### II-Objectif de la mission du Consultant

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion sur le contrôle interne, sur les comptes spéciaux et sur les états financiers et comptables du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet. Les états financiers, qui sont établis par l'Unité Nationale de Gestion du Programme (UNGP) du PADEF sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Programme.

### III-Qualité du consultant

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par le FIDA.

### IV-Profil du consultant

Le Consultant doit être un cabinet d'Audit de réputation internationale.

Il doit avoir une bonne connaissance des procédures en matière de gestion financière et de passation des marchés des bailleurs de fonds internationaux est requise.

L'associé signataire du Cabinet doit être un expert comptable diplômé inscrit auprès d'un ordre comptable reconnu.

Les consultants doivent affecter à l'audit toutes les compétences nécessaires à sa parfaite exécution. Ils devront avoir une expérience de cinq (5) ans au moins dans le domaine de l'audit des comptes des Programmes, Projet, ONG ou Entreprises. La composition de l'équipe est la suivante :

- un expert comptable, diplômé ou agréé comme Chef de mission, avec un minimum de 10 ans d'expérience ;
- un expert comptable senior, diplômé Bac+4 ans, avec un minimum de 7 ans d'expérience ;
- un comptable de niveau moyen Bac+2 ans avec un minimum de 7 ans d'expérience.

### V-Durée et lieu de la mission

La mission se déroulera en deux phases enchaînées à Brazzaville. La durée est laissée à l'initiative du consultant, cependant, elle ne peut excéder trente (30) jours. La mission débutera mi-mars 2015 s'enchaînera début avril 2015, dans les délais nécessaires pour la soumission des rapports d'audit finalisés aux bailleurs de fonds avant le 30/06/2015.

### VI-Manifestation d'intérêt

Le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) invite les consultants intéressés à se faire connaître et à fournir des informations sur leur expérience et leur compétence en rapport avec la nature de la mission (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés

pour exécuter ladite mission, etc.). Sur cette base une liste restreinte de consultants ayant les qualifications les plus pertinentes sera établie, en conformité avec les directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Les Consultants retenus seront invités à présenter une offre technique et une offre financière sur la base d'une demande de propositions.

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la sélection fondée sur la méthode de la qualité et cout (SFQC).

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures (heure locale).

### VII-Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 5 janvier 2015 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention « Avis de Manifestation d'Intérêt N° 11/2014/PADEF/UNGP/RPM, pour le recrutement d'un Cabinet d'expertise comptable chargé des audits des comptes du PADEF, exercice 2013 (6 mois) et exercice 2014 ».

PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES (PADEF)

Secrétariat, Sis aux Parcelles n° 70/42 et 70/43 de la rue Isaac LOCKO, quartier Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des USA - Brazzaville.

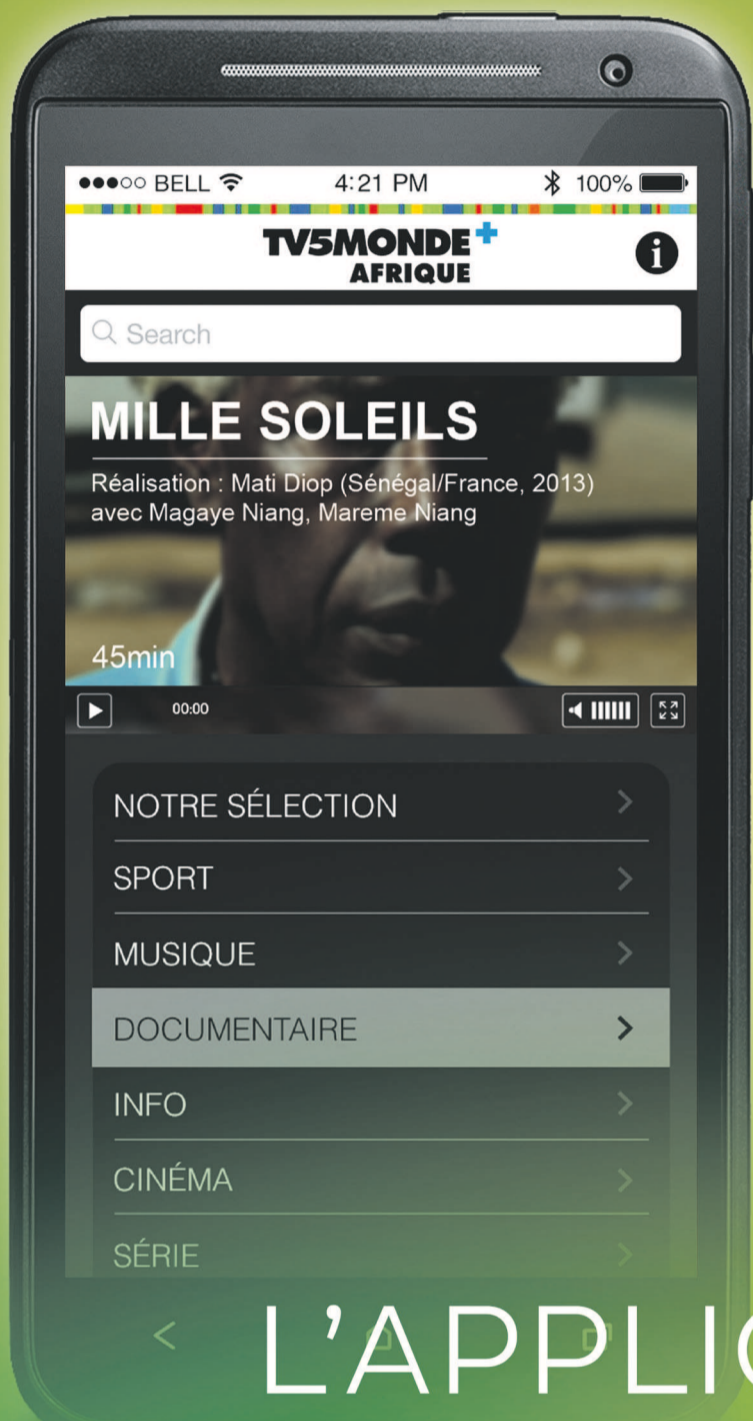
Tél : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07

Email : blprodercongo@yahoo.fr

Brazzaville - République du Congo.

### Le Coordonnateur du PADEF

**Benjamin DIRA**



# L'APPLICATION TV5MONDE+AFRIQUE 100% GRATUITE

Disponible maintenant sur votre smartphone



et sur [tv5mondeplusafrique.com](http://tv5mondeplusafrique.com)

## TV5MONDE

## FÊTE DE LA NATIVITÉ

## Eye Mysterious annonce un concert dénommé « Noël pour tous »

Après une année intense marquée par les élections locales et sénatoriales, la maison de production Eye Mysterious que dirige Romi Oyo a pensé égayer le peuple congolais en organisant un concert dénommé « Noël pour tous », le 25 décembre 2014 au palais des Congrès de Brazzaville.

De par son concept, ce concert qui connaîtra la participation des grands noms de la musique congolaise et africaine. Sont annoncés, des artistes tels que Yemi Alade « Johnny » du Nigéria, Os Detroia « Bela » de l'Angola, Roga-Roga du Congo- Brazzaville, Trésor Mvoula, Nzété Oussama, Sonia Bled, DJ Otondo, DJ Tokala, DJ Migo One, DJ Antivirus, DJ Epela « Tsotsa », Breditha, Bana A6, Azur Moov, Embedah music, T. Dance et Key Kolos. Parmi les invités de marque à ce concert, des sinistrés du 4 mars qui sont logés au site de Kintélé, à la périphérie nord de



Brazzaville. Une manière de les replonger dans l'ambiance habituelle qui était la leur avant les durs moments qu'ils ont connus. Par ailleurs, le concert étant gratuit, le public brazzavillois est vivement convié. En effet, l'événement bénéficie du soutien du ministère de la Culture et des arts ainsi que du département de la communication, des médias et des relations publiques de la présidence de la République.

Notons que la maison Eye Mysterious n'est plus à présenter tant par la qualité des prestations scéniques qu'elle organise sur la place de Brazzaville que par les artistes de renom qu'elle invite. La preuve s'il en est, c'est la présence des artistes qui font la fierté du continent de nos jours, comme Yemi Alade « Johnny » du Nigéria, Os Detroia « Bela » de l'Angola, Roga-Roga et Trésor Mvoula du Congo- Brazzaville.

**Bruno Okokana**

## FÊTE DE LA NATIVITÉ

## La chanteuse Belle Agniélé en concert à Pointe-Noire

C'est dans la salle de spectacles de Sueco dans la capitale économique que la sœur Belle Agniélé va donner ce concert dit de nativité, le 25 décembre 2014 à partir de 15h. Cette production de la maison MCI-productions de Claude Isidore Miéré, sera destinée aussi bien aux enfants qu'aux personnes âgées.

Après ses brillantes prestations à la soirée V.I.P à l'occasion de la

de « Concert de nativité ». « La sœur Belle Agniélé et Pointe-Noire ce sont des liens très profonds d'amour et de proximité. Il y a trois ans déjà, les 25 et 26 décembre 2011, elle livrait un magnifique concert dans cette ville. C'est pourquoi elle a ressenti de donner un concert spécial Noël à Pointe-Noire, surtout que le public ponténégrin l'a beaucoup réclamé après son concert de Brazzaville dit concert « Ren-

duction a toutefois précisé que ce concert est destiné à toutes les générations. Car dit-il, quand les enfants sont impliqués les parents le sont aussi, pour la simple raison que ce sont les parents qui accompagnent les enfants dans pareilles circonstances.

Il faut dire que ce concert sera également l'occasion pour cette artiste religieuse de faire savourer allègrement ses différents albums « Conversion, Le temps de l'esprit, le maxi single Ezo simba et le single Espoir de demain » aux chrétiens de la capitale économique et bien d'autres qui viendront d'ailleurs. L'occasion sera aussi propice pour de nombreux croyants d'invoquer Dieu à travers des louanges. « Ce sont des rendez-vous pendant lesquels Dieu fait beaucoup de choses, beaucoup de miracles. Il est là dès la première seconde jusqu'à la dernière. Car le premier invité c'est Jésus-Christ et il sera là avant tout le monde », exhorte la sœur Belle Agniélé.

Quant au public brazzavillois, le producteur leur a promis un nouveau concert courant le premier trimestre 2015.

Notons que la participation au concert de nativité est fixée à 2.000 FCFA. Certes l'évangile est gratuit, mais l'évangélisation nécessite des moyens financiers. Cette retrouvaille de Pointe-Noire sera marquée une tombola organisée par une société de communication de la place, l'un des partenaires officiels du groupe « Les Rochers des Âges ».

**B.OK**



La sœur Belle Agniélé en pleine euphorie divine

cérémonie d'ouverture officielle de la chaîne MCR Tv et Ponton Fm à Pointe-Noire et du concert « Rentrée scolaire » au palais des Congrès de Brazzaville, la sœur Belle Agniélé et son groupe « Les Rochers des Âges » sont de nouveau sollicités par les Ponténégrins, à l'occasion de la commémoration de la fête de Noël. Voilà qui justifie cette dénomination

trée scolaire ». Les préparatifs se passent bien. Nous avons lancé la communication depuis quelques temps déjà. C'est dire que nous faisons notre devoir et à Dieu de faire le sien aussi. Je crois que ça va aller parce que l'Éternel sera au rendez-vous », a déclaré son producteur Claude Isidore Miéré. Le patron de la maison MCI-pro-

## CHRONIQUE

## Africolor 2014

Nous vous avons tant parlé du festival Africolor qui est en train d'évacuer sa 25<sup>e</sup> édition depuis le samedi 15 novembre et ce, jusqu'au 24 décembre prochain. Ceux qui ont eu le bonheur de fouler les pavés de nombreuses villes d'Île de France se sont régalés des musiques africaines à l'honneur, pour un rendez-vous qualifié à juste titre d'événement de cette fin d'année.

Africolor, c'est toujours une rencontre avec le public qui ne manque pas à ses promesses et qui se continue dans la joie et la gaité malgré la période hivernale qui s'impose. Depuis le 15 novembre, les surprises promises continuent d'affluer, il suffit d'en juger par la distribution innombrable des concerts, spectacles de théâtres et danse qui défilent sous les regards extasiés.

Au détour d'une ballade francilienne, l'on a pu apprécier, entre autres, Yello Fever Tour avec Jeanne Balibar, David Neerman et Chérif Soumano, qui se sont produits à la Salle Jacques Brel de Pantin, Voyage sans visa de Boubacar Ndiaye, le 18 novembre à l'espace Paul Eluard de Stains.

Les Hommages rendus à l'écrivain romancier Tchikaya U Tam'si et à Luambo Makiadi (Franco), le père de la rumba congolaise, particulièrement émouvants, se sont dévoilés à l'université Paris XIII de Villetaneuse, le 20 novembre, avec en toile de fond le joueur de kora Malien Chérif Soumano.

Un autre moment fort de ces retrouvailles fût le témoignage de la Mémoire orale, mémoire écrite avec Moriba Koïta, grand connaisseur de l'histoire mandingue s'il en est, le 20 novembre à Paris aux Archives nationales. Un même plateau a également célébré les deux Congo, avec le concept « Franco na Bisso », le 22 novembre à la Salle des Fêtes de Sevran, mais aussi avec le grand Zao au chant.

Chérif Soumano s'est produit le 28 novembre au Comptoir à Fontenay-sous-Bois, et le spectacle, « la Boîte magique de Francis Bebey », avec Gasandji, Ze Jam Afane, Ballou Canta et des artistes surprises, le 29 novembre à l'Espace 93 de Clichy-sous-Bois, n'a laissé personne indifférent. Le groupe Renegades Steel Orchestra, le 3 décembre au Théâtre des Bergeries de Noisy-le-Sec, Sizonin suivi de Danyel Waro, le 5 décembre au Théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis.

Tous les styles s'y expriment et même les amoureux de Gwo-ka ont eu leur Soirée Gwo-ka le 13 décembre à Aulnay-sous-Bois, avec Expérience Ka suivi de Indestwas Ka. Les congolais Ray Lema Nzimbu et Flamme Kapaya, instrumentistes au talent hors pair se sont défoulés le 19 décembre au Centre Culturel Jean-Houdremont de la Courneuve. Et encore, l'incomparable Habib Koité et Radio Kayes les 20 et 21 décembre à Ris-Orangis puis Bonneuil-sur-Marne.

Et ce n'est pas tout, comme l'indique le programme spécialement haletant, le Noël Mandingue s'y célébrera avec Mamadou Diabaté DG, Djénéba et Fousco, Mandé France, Radio Kayes, Habib Koité, le 24 décembre à Montreuil, au Nouveau Théâtre.

Il faut le reconnaître, cette fois ci, l'organisation a fait fort. Quoi de mieux qu'un grand festival africain pour réchauffer l'atmosphère hivernale d'Île de France et se souhaiter joyeux Noël ?

**Ferréol Constant Patrick Gassackys**



## FESPAM

## La mascotte de la dixième édition dévoilée

**Louis Richard Aimé Mpanzou a remporté le premier prix de la mascotte de la dixième édition du Festival panafricain de musique (Fespam) qui se tiendra du 18 au 25 juillet 2015. Le dévoilement a eu lieu le 19 décembre à Brazzaville, en présence d'un huissier de justice.**

La dixième édition du FESPAM aura pour thème « La dynamique des musiques africaines dans la diversité des expressions culturelles ».

Il a fallu en effet deux heures, pour que le comité du jury composé de cinq membres, dirigé par Bienvenu Boudimbo puisse porter son choix sur l'œuvre artistique qui accompagnera la campagne promotionnelle du Fespam 2015.

Sur les seize candidats en lice, le choix a été porté sur Louis Richard Aimé Mpanzou, qui a obtenu le plus grand nombre des points sur la base de trois critères, parmi lesquels : l'originalité de l'œuvre ; son expressivité dans la prise en compte du thème de l'édition et enfin la maîtrise de l'art graphique dans la maîtrise des formes et l'équilibre des couleurs.

La mascotte choisie représente une corne taillée de façon plus ou moins traditionnelle que le lauréat a dénommé « la trompette enchantée » ; un instrument de musique traditionnel, un outil de rassemblement et

d'appel. Cette corne représente aussi un danseur portant une jupette conçue en raphia colorée en vert jaune, rouge et noire avec des notes de musique et des gants. Ces couleurs, précise l'artiste, symbolisent le panafricanisme.

Le président du comité du jury estime que ce symbole graphique accompagnera mieux cette édition que tous les autres qui ont été recueillis au commissariat général du Fespam.

Au final, le lauréat s'est dit heureux et ému de remporter ce premier prix, muni d'un chèque de 500.000 FCFA, reçus des mains du président du jury. « Je suis très content de gagner pour la deuxième fois le premier prix. Je peux dire que c'est une confirmation de ce qui a déjà été fait. La première fois c'était à la neuvième édition. Ce qui signifie pour moi un véritable épanouissement, donc des progrès ».

L'artiste avait déjà été lauréat du premier prix de la neuvième édition du Fespam 2013. Il est aussi lauréat du premier prix de la mascotte des Jeux africains de 2015. Ses différentes distinctions, a-t-il fait savoir sont le respect et la décortication des thèmes choisis.

Rappelons que la campagne du concours de la mascotte de cette dixième édition avait été lancée du 20 septembre au 15 novembre 2014.

Rosalie Bindika

## TAEKWONDO

## Des journalistes sportifs honorés par la fédération

**Le président de la structure, Stanislas Mbys, a remis des diplômes de mérite aux chevaliers de la plume et du micro, en guise de reconnaissance de leur travail dans la promotion du Taekwondo le long de cette année finissante.**



Les membres de la Fecotae et les journalistes primés

Les responsables de la Fédération congolaise de Taekwondo (Fecotae) n'ont pas une mémoire courte. Ils se sont souvenus des efforts abattus par les journalistes sportifs sur la vulgarisation de la discipline à travers le pays et la visibilité des actions menées par la Fecotae dans l'accomplissement de la mission qui est la sienne. Pour dire sa reconnaissance, la fédération a procédé le 20 décembre à la remise officielle des diplômes dits de mérite. En effet, Saturnin Mahoungou de La Semaine africaine, Enavel Apembé de Télé-Congo, Aimé Nzokou de Radio-Congo et Maurel Moulougui de Radio-Mucodec. Les Dépêches de Brazzaville étaient également primées. « En douze ans d'exercice de ce métier, je n'ai jamais reçu un prix de la part d'une fédération sportive nationale. (...) Je suis naturellement ému par ce geste grandeur

nature », a déclaré le lauréat de Radio-Mucodec. Un avis d'ailleurs partagé par ses confrères des autres médias.

Dans l'échange d'idées entre les membres de la Fecotae et les journalistes, les deux parties n'ont pas manqué de relever les faiblesses observées de part et d'autre. Les hommes de médias ont accusé la fédération de n'avoir pas l'habitude de communiquer sur ses activités alors que le président de la Fecotae a déploré le fait que parfois, les journalistes ne vont pas à la quête l'information et, souvent c'est le contraire qui se passe. Une situation qui, selon lui fait en sorte que certaines performances des athlètes dans les compétitions nationales ou internationales passent sous silence. Le cas des médailles d'or et de bronze remportées par les Diables rouges Taekwondo à la récente coupe du monde francophone de la discipline,

disputée à Dakar, au Sénégal, en marge du sommet de la Francophonie. « Dans la couverture médiatique des activités sportives, les journalistes du domaine privilégient certaines disciplines au détriment des autres. (...) J'ose croire que cette façon de faire va changer pour le grand intérêt du sport congolais en général », a indiqué Stanislas Mbys.

Par ailleurs, les heureux lauréats ont proposé à la Fecotae d'organiser des séminaires de formations à leur endroit sur les termes techniques de la discipline. Souvent, ont-ils reconnu, l'interprétation technique des combats ou des résultats s'avère difficile pour certains d'entre eux. Une proposition jugée pertinente par Stanislas Mbys qui d'ailleurs a annoncé que dès janvier, la Fecotae fera de son mieux pour matérialiser cette formation.

« Il n'y a pas de fédération sportive sans journaliste et inversement. Nous avons intérêt à sauvegarder ce lien professionnel et social pour l'intérêt du pays », a dit le président de la ligue départementale de Brazzaville, Stive Bienvenu Ndala, dans son mot de circonstance. C'est sans nul doute dans ce sens que le président de la Fecotae a mis à la disposition des journalistes un ballon de football. Objectif : constituer une équipe de journalistes de tous les médias qui livreront des matches amicaux avec la Fecotae. Finalement, en dehors de leur domaine de prédilection, journalisme et taekwondo, les acteurs des deux parties peuvent prouver leurs talents au football. Une collaboration sportive que le public attend de voir.

Rominique Nerplat Makaya

## DIASPORA CONGOLAISE

## Les Jeunes de Baongo à Paris dénoncent « l'esprit attardé du paternalisme »

**Le Président de l'Association des jeunes de Baongo à Paris, Évariste Ngalla-Obella réagit aux récentes déclarations du président français, à Dakar, qui recommandait aux chefs d'États africains de ne pas changer leurs Constitutions dans le but de se maintenir au pouvoir.**

« Ce sont, semble-t-il, des propos d'une autre époque », s'insurge le Franco-Congolais, connu dans la sphère politique parisienne. Les allusions, à peine voilées faites au Président Denis Sassou Nguesso de vouloir réviser la Constitution « ne sont faites que pour attiser les tensions au sein du peuple congolais qui a connu des périodes difficiles après l'installation de la démocratie », explique Évariste Ngalla-Obella. « Tout ce qui s'apparente aux ordres... est maladroit et s'apparente à un droit d'ingérence susceptible de fragiliser, une fois de plus, l'Afrique. Les pays africains souverains doivent faire bloc et rappeler à François Hollande les règles régissant les relations entre États », confie le président de l'association des Jeunes de Baongo à Paris.

« Ceux qui prétendent abusivement parler au nom de l'Afrique le font avec l'esprit attardé du paternalisme. Je salue la ministre des Affaires étrangères du Rwanda, Louise Mushikiwabo, qui a su récuser cette manière d'étaler au grand jour leur géostratégie », déclare Évariste Ngalla-Obella. Et de prendre parti pour le peuple pour lequel « ce qui est conforme aux Africains, c'est une exigence démocratique exprimée par le peuple lui-même ».

Pour le Congo, il prédit un calendrier serein, loin des troubles du Burkina Faso. L'année 2015 célébrera le 50ème anniversaire des Jeux Africains dont Brazzaville, comme en 1965, accueillera les



festivités en juillet. En toute quiétude, la jeunesse africaine se donnera rendez-vous au Congo. « Une raison essentielle pour vivre une Afrique apaisée », conclut le Franco-Congolais.

À propos de la JEBAP, son président explique qu'elle a toujours œuvré pour la paix au Congo. « C'est pourquoi, nous rendrons dans un futur proche, hommage au Président Denis Sassou N'Guesso pour ses efforts consentis à pacifier le Congo après les conflits armés de 1993-1994 et 1997-1998 qui ont plongé plusieurs familles dans le désarroi. C'est le seul espoir pour un État de droit et de paix pour notre pays », martèle-t-il.

Évariste Ngalla-Obella salue et remercie Jean-Dominique Okemba, conseiller spécial, le ministre d'État Firmin Ayessa et Edgard N'Guesso, directeur du domaine présidentiel pour l'attention particulière qu'ils accordent à la JEBAP. Il reste en contact avec Édith Itoua, conseillère des Congolais de l'étranger auprès du chef de l'État. « La Diaspora demeure un atout majeur pour les efforts de développement du Congo ».

Marie Alfred Ngoma

## AVIS DE CHANGEMENT DE GÉRANT DE LA SOCIÉTÉ

## «HARRIS COMMUNICATIONS CONGO SARL»

**Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle**

**Au capital de 1.000.000,00 de Francs CFA  
Siège social : Boulevard de Loango, 2<sup>e</sup> étage, Immeuble PBG B.P : 4466, Pointe-Noire, République du Congo  
RCCM : CG/PNR/11 B 2346**

Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société Harris Communications Congo SARL en date du 16 octobre 2014 et dûment enregistré au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro 9285,

Et en vertu de l'article 11 des statuts de la société, le gérant Monsieur Howard Douglas BLACK a été démis de ses fonctions de gérant et remplacé par

Messieurs Charles J. GREENE et Eduardo CORREA, en qualité de nouveaux gérants et ce pour une durée de quatre (4) ans.

Pour avis

**Cabinet GOMES**

## CALENDRIER ÉLECTORAL

## L'opposition redoute un glissement au-delà de 2016

En gardant le silence sur la question de la révision constitutionnelle lors de son dernier discours sur l'état de la Nation prononcé devant le congrès, Joseph Kabila aurait ouvert la voie à tous les soupçons possibles, se convainc le président du groupe parlementaire UDPS et alliés Samy Badibanga.

L'organisation de la présidentielle en 2016 procède d'une gageure. Nombreux sont les opposants qui se montrent de plus en plus sceptiques estimant que le décor est planté pour consacrer le prolongement du mandat du chef de l'État Joseph Kabila. Plusieurs faits démontreraient à suffisance que l'actuelle majorité au pouvoir n'est pas prête à conduire les Congolais à cette échéance électorale nonobstant les assurances faites par le président de la République dans son dernier discours sur l'état de la Nation devant les deux chambres du Parlement. À l'opposition parlementaire où ce discours a été décrypté de fond en comble, on reste convaincu que tout est balisé pour assurer un glissement du calendrier électorale au-delà de 2016. Président du groupe parlementaire UDPS et alliés, le plus grand groupe parlementaire d'opposition à l'Assemblée nationale, Samy Badibanga ne cache plus ses appréhensions.

Devisant dernièrement sur le sujet avec la presse, il a fait savoir que le fait de faire du recensement électoral un des préalables majeurs à l'organisation des élections est un signe qui ne trompe pas. En créant l'Office national d'identification de la population (Onip) en lieu et place du Bureau central du recensement (BCR) qui, au départ, était censé organiser le recensement général de la population et de l'habitat, l'opposant pense qu'il y a là anguille sous roche. L'Onip qui se substitue aujourd'hui au BCR avec les mêmes attributions n'affiche aucun empressement à débiter ses activités et l'objectif qui



Samy Badibanga, président de l'UDPS et alliés

lui est assigné ne pourra être atteint avant 2016. Foi de l'opposition parlementaire ! Pour cette dernière, en effet, il faudra mettre trois à quatre ans pour accomplir les opérations de dénombrement de la population dans un pays aussi vaste que la RDC dépourvu des moyens de communication.

Entre-temps, la communauté internationale qui continue à faire pression pour que la Cénî dote le pays d'un calendrier global des élections devra encore patienter étant entendu que la publication de l'agenda électoral est tributaire des résultats des opérations de l'Onip. Alors que la Cénî ne dispose pas encore de toutes les lois d'accompagnement nécessaires pour accomplir sa mission en plus du déficit financier qui entrave son bon fonctionnement, les exigences de la communauté internationale paraissent, aux yeux de l'opposition, comme une étourderie. Pour Samy Badibanga et ses compères de l'opposition parlementaire, le chef de l'État est resté évasif dans son discours sur la question de la révision

constitutionnelle pour laquelle il n'a pipé mot. Il n'a pas, d'après lui, fait allusion au respect de la Constitution, une des recommandations phares des concertations nationales dont il s'est fait le défenseur, ni donné de réponse claire et précise quant à ce. Il pense qu'en gardant le silence sur cette matière, « Joseph Kabila a ouvert la voie à tous les soupçons possibles ». D'où la levée des boucliers observée dans les rangs de l'opposition où l'on déclare être disposé à user de toutes les voies légales et démocratiques pour veiller au respect de la Constitution, et surtout dans ses dispositions intangibles qui ne doivent donner lieu à aucune révision. Apportant de l'eau au moulin de leur collègue, d'autres oppo-

sants sont convaincus que l'embrouillamini actuel procéderait d'une volonté délibérée de déboucher sur un cas de force majeure d'ici 2016 qui consacrerait un vide au sommet de l'État, avec à la clé, le maintien de Joseph Kabila tant qu'un nouveau président de la République ne serait pas élu. L'opposition réitère cependant son appel au dialogue selon l'esprit et la lettre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba estimant que seul un processus concerté pourra tirer le pays du gouffre dans lequel il s'est enfoncé. Elle est prête à saisir la main tendue de Joseph Kabila pour autant qu'elle soit sincère et débouche sur des discussions avec le pouvoir sur le processus électoral. « Il nous faut un processus concerté, en commençant par une loi électorale et un calendrier électoral global adoptés par consensus. L'objectif est d'aboutir à des élections apaisées, démocratiques, libres, transparentes et acceptées par tous », a ajouté Samy Badibanga.

Alain Diasso

## AGRESSION DES REPORTERS

## Aucun pays africain dans le top 5

Avec ses quatre-vingt-quatre cas identifiés entre décembre 2013 et décembre 2014, la Chine, éternelle bête noire de l'occident en matière de violation des droits de l'Homme, ne compte quasiment que le tiers des violations enregistrées en Ukraine, soit deux cent quinze cas, selon le bilan établi par Reporters sans frontières.

La palme d'or revient ainsi à l'Ukraine qui connaît l'une des plus grandes crises politico-militaires de son histoire, avec des fortes implications géostratégiques.

L'organisation de défense des journalistes justifie cette montée inégalée d'agression par les violences policières ciblées à l'encontre des reporters qui ont couvert les événements de la place Maidan en janvier et février derniers. Actuellement, a poursuivi Reporters sans frontières, cette violence s'est déplacée en Crimée et dans l'est du pays où l'on a enregistré d'ailleurs des cas de brutalité à l'encontre d'une cinquantaine de journalistes.

Entre les deux extrêmes, d'autres pays viennent se greffer pour le nombre de cas de violation des journalistes parmi lesquels le Venezuela (134 cas), la Turquie (117 cas) et la Libye (97 cas). Au Venezuela, 62% des exactions commises contre les journalistes lors des soulèvements populaires ont été commises par la garde nationale, rapporte Reporters sans frontières. En dehors des pays du top 5 qui comptent ensemble 647 cas, l'organisation internationale a recensé également 119 violations à travers le monde dont les pays du Maghreb.

Dans l'ensemble, l'on arrive globalement au nombre de 1846 journalistes menacés et/ou agressés au cours de la période sous examen, soit une baisse de 15%. C'est la conséquence d'une année qui a connu tout de même des manifestations violentes. Au-delà des agressions, il y a les menaces à l'encontre des journalistes qui sont l'œuvre aussi bien des officiels que des acteurs non étatiques dont le crime organisé, les milices privatisées et les partisans d'organisation religieuse.

Laurent Essolomwa

## FESTIVITÉS DE NOËL ET DE NOUVEL AN

## André Kimbuta décrète la courtoisie routière

La mesure du gouverneur de la ville-province de Kinshasa vise la fluidité de la circulation pendant la période des fêtes.

Dans une décision signée le 18 décembre, le gouverneur de la ville de Kinshasa, André Kimbuta Yango, a décrété deux semaines de courtoisie routière sur toute l'étendue de la capitale congolaise. Cette période court du 23 décembre 2014 au 7 janvier 2015. Le gouverneur a motivé sa décision par la volonté d'assurer la fluidité de la circulation pendant les fêtes de la Nativité et de la Saint-Sylvestre. L'autorité urbaine a, par ailleurs, appelé les usagers de la route à observer la réglementation en matière de la circulation routière ainsi que les recommandations liées au civisme routier.

La décision du gouverneur, rappelle-t-on, est tombée après plusieurs semaines d'intenses activités des agents des services qui travaillent sur la route dont



Robot régulant la circulation au croisement Huilleries-Boulevard Triomphal

les policiers, ceux des transports et communications, ceux du Bureau 2 ainsi que ceux de la régie urbaine de recettes.

La semaine dernière, les policiers se sont mêmes adonnés

à la destruction méchante, en perçant les pneus des véhicules soit avec leur baïonnettes soit avec des objets tranchants préparés expressément pour cette besogne. La majorité de ces

véhicules victimes de ces actes a été mise dans des fourrières installées dans les différents bureaux de la police à travers la ville. La période de courtoisie routière décidée par l'autorité

urbaine constituera, en effet, un moment de répit pour les automobilistes et les propriétaires des véhicules qui, il y a peu, avaient les nerfs tendus à cause de ces actions menées sur la chaussée par ces différents services. Mais il constituera également un moment de tous les dangers car tous ces véhicules qui ne répondent pas aux normes vont sortir dans la rue afin de permettre à leurs propriétaires de « bien fêter », et tous des chauffards vont concourir sur la chaussée sachant que « la voie est libre ». Par ailleurs, la brèche laissée à la police de circulation routière dans la décision du gouverneur, qui insiste sur le respect de la réglementation et des recommandations sur le civisme routier, permettra à ces derniers de « continuer à travailler ». Toutefois, André Kimbuta Yango a souligné que sa mesure ne devrait souffrir d'aucune faille.

Lucien Dianzenza

## URBANISME ET HABITAT

# L'exigence de doter le pays d'un plan d'aménagement du territoire réaffirmée

**Pour sa première sortie en tant que membre du gouvernement de cohésion nationale, Omer Egwake Ya Ngembe a préféré conférer, le 19 décembre, à Notre-Dame-de-Fatima avec les cadres et agents de son ministère autour des questions liées à son fonctionnement.**

Pendant plus d'une heure, le personnel administratif a fait part au nouveau ministre des difficultés auxquelles il se bute dans l'exercice de ses fonctions. Séance tenante, des recommandations ont été faites. Directeurs, chefs de service et de division, cadres et agents, supérieurs comme subalternes, se sont livrés à cœur joie à cette dialectique enrichissante sur fond d'une réelle introspection que requiert l'état actuel du ministère de l'Aménagement du territoire, Urbanisme et Habitat (ATUH). Les mots du ministre étaient ceux d'apaisement, de conciliation et d'abnégation au travail et à l'unisson. « *Je vous promets qu'avec l'aide de Dieu, nous allons travailler la main dans la main car sans votre appui, je ne saurais rien faire* », a déclaré Omer

Egwake visiblement ému par l'intérêt porté envers sa personne par un personnel administratif qui attend beaucoup de son avènement. D'emblée, il a nuancé n'être qu'un humain avec ses qualités et ses défauts tout en invitant ses collaborateurs à ne pas lui tenir rigueur en cas d'éventuel dérapage et de s'employer plutôt à le remettre sur les rails. C'est sous le signe de la proximité que le nouveau ministre place son mandat en insistant sur le dialogue constant devant caractériser sa gestion. Omer Egwake veut innover dans le style en allant à l'écoute de ses collaborateurs dans une communion de cœur et d'esprit de sorte à booster l'image du ministère de l'Urbanisme et Habitat qualifié, à tort ou raison, de canard boiteux. « *Je me battrais pour vous jusqu'à la dernière énergie pour que vous puissiez récupérer ce que vous avez perdu* », a-t-il déclaré tout en exhortant ses interlocuteurs à lui rendre l'ascenseur en faisant de même pour lui.

Ces mots introductifs du mi-



Le ministre de l'ATUH Omer Egwake

nistre ont été précédés par l'allocation de circonstance prononcée par la secrétaire générale du ministère qui en a profité pour brosser un état des lieux. Dans son speech, elle a égrené un certain nombre des difficultés auxquelles est confronté le ministère notamment l'obsolescence du Code organique datant de 2007, l'insuffisance de la logistique, l'absence d'un cadre légal de planification du secteur, la spoliation du domaine privé

de l'État, etc. Au nombre des priorités, elle a plaidé, entre autres, pour la mise à niveau des agents et cadres par une formation permanente, l'acquisition d'un charroi automobile pour assurer le transport du personnel, la vulgarisation des reformes entreprises, la mise en place d'une loi-cadre de l'Aménagement du territoire, Urbanisme et Habitat, la production des logements sociaux,

la création d'une banque de l'habitat, etc. Plusieurs sujets ont été évoqués lors de l'échange qui s'en est suivi. Quelques propositions ont été faites par les intervenants qui ont notamment plaidé pour que leur ministère cesse de fonctionner comme une structure d'appoint à d'autres ministères et qu'il joue effectivement son rôle régulateur de la gestion spatiale du territoire national.

La nécessité d'élaborer un plan d'aménagement en impliquant tous les autres secteurs de la vie nationale a été réaffirmée autant que celle liée à la revivification de l'arrêté portant autorisation de bâtir muée en un fond de commerce. De la restauration des frais techniques à l'augmentation des primes en passant par la réhabilitation des cadres techniques suspendus et la surséance d'arrêtés maffieux pris antérieurement, tout a été passé au peigne fin lors des discussions. Des échanges d'une grande intensité ayant viré parfois à l'énerverment ont caractérisé cette première activité du ministère sous la houlette d'Egwake Ya Ngembe qui tend, d'ores et déjà, à se démarquer de ses prédécesseurs par le style et la philosophie de travail. Concluant le débat, Omer Egwake s'est engagé à satisfaire, à la mesure de ses moyens, aux desiderata du personnel administratif à court, moyen et long terme. Il a assuré qu'il travaillera avec ceux qui connaissent mieux le ministère et qu'il ne cédera pas à la moindre distraction durant son mandat.

Alain Diasso

## COMMÉMORATION

## L'Isav honore ses piliers

**La journée du 10 décembre a été marquée par deux grandes activités pour rappeler la vie de deux grands piliers de l'histoire de la fondation de cette institution d'enseignement supérieur, les pères Marcel Matungulu (1946-1999) et Jacques Paulus (1932-2014).**

Les cours ont été suspendus à 11h30'. Trente minutes plus tard, étudiants, professeurs et personnels administratifs se sont retrouvés dans la grande chapelle de Canisius I où une eucharistie a été organisée à l'intention du quinzième anniversaire du décès du feu père Marcel Matungulu S.J. (10/12/1999-10/12/2014), fondateur de l'Institut supérieur agrovétérinaire Saint-Pierre-Canisius (Isav) et celle du père Jacques Paulus, S.J., professeur émérite de l'Université de Kinshasa, professeur à l'Isav et ancien directeur du laboratoire de recherche de phytochimie et de contrôle de qualité au sein de cet institut, décédé le 05 décembre 2014 à Bruxelles. La messe a été présidée par l'aumônier des étudiants, le père Georges Katumba, accompagné du père directeur général, Michel N'Tangu. Après le mot de bienvenu du célébrant, la parole a été accordée au père Christian Ngoso, S.J., étudiant en deuxième licence en sciences agrovétérinaires pour la lecture des biographies des défunts. Dans son homélie, le père Georges a mis un accent particulier sur la vie de ces deux pères et ce que chacun d'eux représentait pour l'institut. Il a invité l'Isav à plus de geste en mémoire du père Jacques Paulus. Après l'eucharistie, l'assemblée s'est dirigée dans la grande salle du complexe Saint-Pierre-Canisius où un séminaire a été organisé en mémoire du père Jacques

Paulus. Le nouveau directeur du laboratoire de recherche phytochimie et contrôle de qualité de l'Isav, le père Luhata Lokadi Pierre, a entretenu son auditoire sur le thème : « Les aflatoxines : biosynthèse et mode d'action ». Découvertes en 1960 en Angleterre, les aflatoxines sont, note-t-on, des métabolites secondaires très toxiques produits par des champignons appartenant au genre *Aspergillus* qui prolifèrent sur des graines conservées en atmosphère chaude et humide. Les aflatoxines sont nuisibles aussi bien chez l'homme que chez l'animal et possède un pouvoir cancérigène très élevé. Fortement électrophiles, les aflatoxines réagissent avec les groupements nucléophiles de l'ADN en s'intercalant entre les bases ou les protéines. Elles sont fréquemment détectées dans les graines d'arachides, le maïs (en grain, ensilage,...), le blé, les céréales diverses, le cacao, le café, le manioc, le soja, des aliments que nous consommons chaque jour. Il a été, en effet, indiqué que la présence de ces mycotoxines dans les aliments pose de gros problèmes d'hygiène publique et de santé animale. La RDC se retrouve dans une zone où le taux de prévalence de cancer de foie est très élevé. Ceci n'est pas étonnant quand on analyse la qualité de maïs, des arachides et de manioc moulus exposés dans les marchés de Kinshasa. Une étude combinée de la biosynthèse et du mécanisme réactionnel cité à cette occasion a aidé l'assemblée à comprendre le pouvoir tératogène des aflatoxines et ainsi proposer des pistes de solutions pour faire face à ces substances toxiques. Après ce bref développement de dix minutes, la parole a été accordée à l'assemblée pour des questions d'éclaircissements.

Lucien Dianzenza

## KASAÏ-ORIENTAL

## Détournement de la prime de risque des professionnels de santé

**Les infirmiers et autres agents de la zone de santé de Kalonda est, dans le territoire de Kabinda dans la province du Kasai-Oriental, sont en colère parce qu'ils n'ont pas perçu leur prime de risque.**



La grève des infirmiers occasionne l'abandon des malades

La prime a été détournée par l'administrateur gestionnaire de cette entité, Shiso Mulume, souligne l'agence congolaise qui cite des sources médicales. Suite à ce détournement, les infirmiers et autres agents de la zone de santé observent une grève au grand dam des malades qui sont abandonnés à eux-mêmes. Ce mouvement de débrayage ne sera pas sans conséquence sur les malades. Les hôpitaux de la zone de santé de Kalonda sont donc paralysés. Pour reprendre le travail, les grévistes exigent le paiement de leurs primes. Pour tirer au clair cette situation, une mission conjointe d'enquête division provinciale de la Santé et le parquet de Kabinda a été mise sur pied dans l'objectif d'établir les responsabilités et punir ainsi les coupables. L'on pense que cette mission d'enquête aboutira aux résultats attendus, c'est-à-dire établir les auteurs de ce détournement pour qu'ils puissent répondre de leur acte incivique auprès des autorités compétentes et que les infirmiers puissent rentrer dans leur droit pour que le travail reprenne normalement, sinon on risquerait de compter des morts, ce qui n'est pas d'ailleurs à souhaiter.

Aline Nzuzi

## ENVIRONNEMENT

## Des femmes de Lingwala sensibilisées au plantage des arbres

L'action menée par la Synergie des actions pour le développement durable rentre dans le cadre de la campagne « Lelo na lobi » qu'elle a initiée.

La plate-forme est intervenue, le 19 décembre, au cours de la formation donnée aux femmes membres de la base du Réseau des animatrices des organisations communautaires de base (Raocb) sur leur sensibilisation pour la stimulation des candidatures féminines aux municipales pour les sensibiliser sur le changement climatique. Chacune de ces femmes a reçu une plantule de Moringa qu'elle est appelée à planter dans la parcelle où elle habite.

En plus, les membres de la synergie dont Jean Mangalibi, Daniel Mulenda et Claudine Ciluba ont sensibilisé ces femmes sur la lutte contre le changement climatique. Dans ces explications, les intervenants ont fait observer que Kinshasa a été reconnue comme la ville aux arbres mais, depuis un certain temps, tous ces arbres disparaissent, en laissant libre court au soleil et ses effets néfastes. Cette action a été saluée par la coordonnatrice du Raocb, Albertine Kudimana, qui plaide pour une implication de la femme aux élections en tant qu'électrices et candidates.

## Planter pour soi-même et les générations futures

Les membres de la Synergie ont conseillé à la base du Raocb de demander à leurs élus de penser à la plantation des arbres dans la ville. Mais, à chacune d'entre elle, il a été demandé d'adopter l'habitude de planter des arbres fruitiers afin de rendre à la ville-province son visage d'antan et de lutter ainsi contre le changement climatique et de se protéger contre les effets néfastes du soleil. Pour le coordonnateur des Amis de la nature et des jardins (ANJ), Jean Mangalibi, expliquant le contenu de la campagne Lelo na lobi, il faut planter aujourd'hui afin que cela profite à soi-même et aux générations futures. Il a expliqué à l'assistance les avantages qu'offre le Moringa, qui est un complément alimentaire et soigne plusieurs maladies. « En plus de la vitamine qu'elle offre, cette plante soigne plusieurs maladies. D'ici huit mois, ces plantules seront majeures », a-t-il expliqué.

Jean Mangalibi a également conseillé à ces femmes de

ne plus jeter les sachets d'eau qu'elles utilisent afin de s'en servir pour planter les jeunes arbres fruitiers dont les manguiers, les avocatiers, le cœur de bœuf, les safoutiers, les goyaviers, etc. « Désormais, vous ne pouvez jeter dans la poubelle que les sachets et les plastiques. Tout ce qui est biodégradable, vous pouvez les utiliser afin de créer des compostes pour planter vos arbres fruitiers », a-t-il expliqué à l'assistance. De son côté, la secrétaire générale de l'ONG ANJ, Claudine Ciluba, a appelé chacune de ces femmes à être un modèle pour ses enfants. « Toutes les mamans doivent adhérer à cette vision pour le développement de notre pays. Chacune d'entre nous doit être un modèle pour ses enfants », a-t-il appuyé. Après la distribution de ces cent vingt plantules offertes par Félix Makiese, la Synergie des actions pour le développement durable a promis de continuer sa campagne avec la distribution d'autres arbres fruitiers.

## Remplacer les acacias par les flamboyants

Les membres de la Synergie ont déploré le plantage des acacias à travers la ville-province. Pour eux, cette plante, qu'ils accusent d'être à la base de la détérioration du sol, devrait être remplacée par le flamboyant et autres arbres fruitiers. « Vous dites que les feuilles des acacias fertilisent le sol, et bien regardez sous ces arbres si vous verrez y pousser même les herbes. Cette plante, par ses racines et ses feuilles, détruit le sol », ont-ils expliqué. Déjà, dans le cadre de cette campagne, cette plate-forme prévoit de planter les flamboyants le long de la rivière Gombe, dans la commune qui porte le même nom. Les premières actions menées dans cette optique de la campagne « Lelo na lobi », débutée le 5 décembre, ont notamment consisté à la plantation des arbres dans la commune de Kintambo, en partenariat avec le bourgmestre de cette entité, et l'offre de deux autres arbres à cette municipalité. La Synergie des actions pour le développement durable comprend six ONG, à savoir ANJ, Agir Mbwetete, l'Association nationale des aires protégées du Congo, Maison de la femme, Gaes Tonga moto.

Lucien Dianzenza

## SEMAINE DE LA SCIENCE ET DES TECHNOLOGIES

## La deuxième édition prévue pour avril 2015

La prochaine édition se déroulera à l'Institut de la Gombe à Kinshasa sur le thème principal de « L'Explosion des Savoirs ». Ce thème, indiquent les organisateurs, sera couplé au thème de l'année 2015 déclaré par l'Unesco, à savoir « Année internationale de la Lumière ».

L'évènement est organisé par l'ASBL « Investing in people » (IIP) en collaboration avec le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, le réseau congolais des acteurs de l'innovation ainsi que l'ONGD « Elongo Elonga ». Selon les organisateurs, la Semaine de la science et des technologies à trois objectifs : promouvoir les sciences et les technologies auprès des jeunes et du grand public afin de susciter des vocations ; rapprocher le secteur privé du secteur universitaire et de la recherche afin de faciliter le transfert des compétences et permettre le développement d'une recherche appliquée; donner l'occasion aux entreprises et institutions partenaires de communiquer sur leurs activités. « Lors de la première édition, nous avons accueilli plus de 1000 personnes en deux jours. Les visiteurs ont assisté à des conférences, des expositions

et des laboratoires scientifiques. Pour cette seconde édition, nous proposons les mêmes activités et nous voulons donner plus de place aux entreprises et aux institutions », indique Raïssa Malu, directrice de l'ASBL Investing in people.

## Rapprocher le secteur privé du monde académique

Plusieurs activités sont prévues au cours de cet évènement, à savoir des ateliers thématiques, des stands d'exposition, des laboratoires scientifiques et des conférences. Elles s'étaleront sur trois jours durant la première semaine d'avril 2015 et seront organisées sur le site de l'Athénée de la Gombe de Kinshasa comme lors de la première édition, soulignent les organisateurs. Les élèves, les étudiants, les enseignants, les chercheurs, les entreprises, et plus généralement, toute personne intéressée par les

sciences et les technologies et leur impact sur le développement scientifique. La première édition de la Semaine de la science et des technologies a été organisée à Kinshasa les 11 et 12 avril 2014. L'ASBL IIP est une association de droit congolais. Elle a notamment pour mission de promouvoir la recherche scientifique en rapprochant le secteur privé du monde académique et de la recherche. « Nous croyons qu'il est important que ces deux mondes se rencontrent et apprennent à se connaître afin de faciliter le transfert de compétences et de développer une recherche appliquée répondant aux besoins du marché », explique-t-on. Raïssa Malu est professeure, consultante internationale, auteure et éditrice. Elle est membre fondatrice d'IIP ASBL et y dirige le département conseil et édition.

Patrick Kianimi

## LECTURE-SPECTACLE

## Christian Bena enchaîne cinq dates

Sans discontinuer, du 18 au 22 décembre, le comédien qui sait également s'y prendre comme chanteur et conteur va présenter Fara-fara, une sorte de combat de boxe en trois rounds rendu sous la forme d'un « théâtre chanté ».

La toute prochaine représentation de Fara-Fara, si seulement l'on peut se permettre de le dire, est prévue pour la matinée du 19 décembre. Comme la veille au Centre socioculturel ATA de Kimbanseke, c'est à 10 heures que Christian Bena a programmé sa lecture-spectacle au CIAJ, salle de théâtre située dans la commune voisine à N'Djili. Ceux qui ont eu le privilège d'assister à la grande première congolaise de Fara-Fara jeudi confirmeront assurément ce que le comédien lui-même nous a fait part à propos de ce spectacle encore tout récent joué en premier lieu à Bordeaux.

Pour commencer, l'artiste souligne que son discours a pour toile de fond un sujet délicat, à savoir l'identité. « Fara-Fara est une question identitaire qui me questionne, moi, par rapport à l'autre, à la terre que je considère comme une mère et par rapport au Congo ainsi qu'à l'émigration, au déplacement », indique Christian Bena. Et, en dernier ressort, il en vient à demander « Pourquoi se déplacer ? ». Le comédien rassure tout de suite que « toutes ces questions là ont été mieux abordées, traitées avec le texte d'Alice Carré qui essaye de nous parler en deux rounds de boxe ». Et donc, le fameux Fara-Fara ou face-à-face auquel il renvoie, nous dit-il, tient d'abord à un « flash-back



L'affiche de la lecture spectacle Fara-Fara

vers l'année 1974 avec le combat qui opposait alors Ali à Foreman à Kinshasa. Puis, intervient un autre Fara-Fara, le face-à-face JB Mpiana-Werrason qui avait suscité beaucoup d'attention sur le plan médiatique et tout ce qui va avec ». Mais il n'y a pas que cela. Christian Bena épingle ici le fait que « la musique est instrumentalisée par la politique, ce qui va de pair avec l'emprise qu'a sur elle les compagnies brassicoles et autres ». Ce serait donc là le propos majeur de Fara-Fara.

## Tam-Tam, Sadi et Masolo

Christian Bena nous apprend avoir entrepris de « mettre en place l'écriture de base de Fara-Fara en 2011 ». Ce, avant d'y associer Malick Gaye pour la mise en scène et ensuite Alice Carré qui lui a imprimé la teinte dramaturgique qu'on lui connaît. Le projet désormais porté par Very Cheap Produc-

tion, Le Rocher de Palmer et MC2a encore en quête d'autres partenaires prêts à s'engager dans l'aventure, question de l'accueillir en résidence et d'en assurer la diffusion.

Le discours de Fara-Fara est rendu par « des personnages comme Kimbia et le parlementaire debout qui essayent de réfléchir autour du Congo, des fils du Congo, la Nation congolaise en tant que mère. On la questionne et on parle de ses richesses parce que moi j'estime que la richesse du Congo c'est sa culture. Tous les jours, les Congolais palpent cette culture et la vivent. Mais dans les richesses, il y a aussi le coltan que nous connaissons tous, peut-être ou non. Cette matière qui focalise attention et intention faisant en sorte que le Congo soit dans sa position actuelle », nous a-t-il expliqué.

Les cinq dates de lecture de spectacle de Kinshasa d'entrées libres ont été précédées par la sortie organisée à « Bordeaux, le 28 novembre dernier pendant les AOC, les Apéritifs d'origines contrôlées qui parlaient d'immigration », a fait savoir le comédien. De l'étape du Congo en cours il reste trois soirées après les matinées de jeudi et vendredi. Ainsi, de N'Djili, Christian Bena va passer sur la scène de l'Espace Tam-Tam à Yolo samedi à 18h30. Dimanche, l'Espace Sadi lui offrira sa tribune à 19 heures. Et son périple kinoïse va s'achever lundi à 18 heures à l'Espace Masolo à Masina.

Nioni Masela

## GRAND ÉCRAN

## « Le jour le plus court » fait une place à la jeunesse

Avec la projection de seize courts métrages programmée, le 20 décembre, à partir de 16 heures dans la Salle polyvalente de la Halle de la Gombe, l'Institut français (IF) a trouvé le moyen de faire participer les plus jeunes à la fête.

Si les six documentaires consti-

leur compte au « Jour le plus court ». Ce sera à la faveur des films d'animation proposés par l'IF pour une durée totale de plus d'une heure, soit exactement 1h 12 min.

Et pour bien faire les choses, la Halle de la Gombe est allée puiser dans la mine de la socié-

été de production de films d'animation Folimage. L'affiche est donc constituée de l'intégralité des courts métrages réalisés jusqu'ici, de 1994 à 2012 par le studio français créé en 1981 par Jacques-Rémy Girerd, réalisateur notamment de La prophétie des grenouilles, Une vie de chat et Tante Hilda !.

Les jeunes kinoïstes y verront tour

à tour Paroles en l'air de Sylvain Vincendeau ; Le chat d'appartement de Sarah Ropper ; Petite escapade de Pierre-Luc Granjon ; Le trop petit prince de Zoïa Trofimova ; Le génie de la boîte de raviolis de Claude Barras ; Marottes de Benoît Razy ; Le bûcheron des mots et Ceux d'en haut de Izu Troin ; Bisclavret d'Emilie Mercier ; Le moine et le poisson de Michael Dudok De Witt ; Une bonne journée de Matthias Bruhn ; Le roman de mon âme de Solweig Von Kleist ; Au bout du monde de Konstantin Bronzit ; Sucré de Gael Brisou ; Kali le petit vampire de Regina Pessoa ; Le banquet de la concubine de He-

fang Wei.

Nioni Masela



Un extrait de Le moine et le poisson

tuent la grande affiche des soirées des 19 et 20 décembre, les tout-petits aussi trouveront

te de production de films d'animation Folimage. L'affiche est

## BASKET-BALL / CACC

## BC Mazembe face à Recreativo do Libolo en quarts de finale

Après trois défaites contre Monastir, Primeiro do Agosto et ES Radès, le BC Mazembe a fait volte-face contre Mark Mentors du Nigeria et Abidjan basket-club pour décrocher son ticket pour les quarts de finale de la 29e Coupe d'Afrique des clubs champions de basket-ball féminin (CACC).

Le BC Mazembe de Lubumbashi affrontera, le 18 décembre, à Tunis le club angolais de Recreativo do Libolo de Luanda, en quarts de finale de la 29e édition de la Coupe d'Afrique des clubs champions de basket-ball masculin. Les basketteurs du Katanga ont obtenu leur qualification après avoir battu les Nigériens de Mark Mentors le 16 décembre dans la capitale tunisienne par 69 points à 66, en match comptant pour la cinquième journée de la phase des poules. Et bien avant ce succès précieux, BC Mazembe battait le club ivoirien d'Abidjan Basket club par 79 points à 72. Ces deux victoires ont donc permis au club représentatif de la RDC de s'extirper de la phase des groupes. Car les débuts des Corbeaux du Katanga dans cette compétition ont été très difficiles avec trois défaites de suite, respectivement contre l'US Mo-



Le BC Mazembe lors de sa victoire sur Abidjan BC (photo site de Fiba Afrique)

nastir (Tunisie) par 54 points à 68 le 12 décembre, Primeiro do Agosto (Angola) par 65 points à 82 le 13 décembre, et ES Radès (Tunisie) par 67 points à 74 le 14 décembre. Notons que les autres matchs de quarts de finale de cette 29e édition de la Coupe d'Afrique des clubs champions de basket-ball masculin opposent ES Radès à BCM Mayotte, US Monastir à Sporting d'Alexandrie et Club Africain de Tunis à Primeiro do Agosto. Douze clubs au total ont pris part à cette compétition dans la capitale tunisienne. Il s'agit dans le groupe A du Club Africain (Tunisie), de Recrea-

tivo do Libolo (Angola), de Kano Pillars (Nigeria), de Sporting d'Alexandrie (Égypte), de Malabo Kings (Guinée équatoriale) et BCM Mayotte (Mayotte). Et dans le groupe B, il y a eu Primeiro do Agosto (Angola), Es Radès (Tunisie), Mark Mentors (Nigeria), US Monastir (Tunisie), Mazembe (RDC) et Abidjan basket club (Côte d'Ivoire). La finale du tournoi est prévue pour le 20 décembre à Tunis. Il sied de noter qu'au terme de la CACC de basket-ball féminin, les Congolaises du BC INSS ont fini à la cinquième place du tournoi.

Martin Engimo

## CLASSEMENT-FIFA

## La RDC finit l'année 2014 à la 56e position

La RDC a perdu une place au classement mensuel de la Fifa publié, le 18 décembre, au siège de l'instance mondiale du football à Zurich en Suisse.

Le Congo-Kinshasa passe donc de la 55e position à la 56e loge mondiale et 13e en Afrique pour clore l'année 2014. La qualification des Léopards à la 30e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), qui va se dérouler en Guinée équatoriale du 17 janvier au 8 février 2015, a permis au pays de se revaloriser au classement Fifa. En effet, la RDC occupait la 81e position en janvier 2014. Elle a donc bonifié sa position avec vingt-cinq places grappillées en douze mois.

La prestation des Léopards à la phase finale de la CAN 2015 va être déterminante pour avancer ou reculer sur le classement mondial de la Fifa pour les mois à venir. La RDC, rappelons-le, se retrouve dans le groupe B en compagnie de la Tunisie (22e rang mondial et 2e sur le continent), du Cap-Vert (40e rang mondial et 7e en Afrique) et la Zambie (46e rang



Les Léopards de la RDC

mondial et 10 en Afrique).

Le sélectionneur Florent Ibenge devrait rendre publique, le 17 décembre, la liste des vingt-huit joueurs présélectionnés pour cette campagne en Guinée équatoriale. Mais il s'est finalement résolu à dévoiler sa liste le 29 décembre.

« La liste est déjà prête mais si je ne l'ai pas publiée aujourd'hui, c'est parce que certains clubs européens de football mettent la pression sur leurs joueurs et leur demandent de ne pas venir en sélection. Je veux attendre le 29 décembre, car le championnat européen connaîtra une trêve de fin d'année, exceptée l'Angleterre, pour la publication définitive », a indiqué Florent Ibenge. Notons que la Confédération africaine de football a fixé au 7 janvier la date butoir pour l'envoi des listes des joueurs sélectionnés pour la CAN. Et les Léopards amorcent leur préparation le 3 janvier au Centre d'Excellence de la Confédération africaine de football à Mbankomo (une trentaine de kilomètres de Yaoundé) au Cameroun. Il est prévu un match amical le 7 janvier à Yaoundé contre les Lions Indomptables du Cameroun.

Selon le classement Fifa de décembre, l'Algérie garde la première place en Afrique. Au niveau mondial, l'Allemagne continue de dominer le classement devant l'Argentine, la Colombie, la Belgique, les Pays-Bas, le Brésil. La Fifa a pris en compte dix-sept matches internationaux « A » pour établir ce classement. Et au total, l'instance mondiale du football a pris en compte huit cent trente-quatre matches internationaux pour le classement en 2014. Plus de la moitié (quatre cent soixante-huit) ont été des matches amicaux, près d'un tiers (trois cent deux) des matches de qualification pour des compétitions continentales et soixante-quatre des matches de la Coupe du Monde de la Fifa, Brésil 2014.

M.E.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

## L'EAD souffle sa dixième bougie

L'anniversaire a été marqué par l'inauguration officielle du nouveau siège de cette école situé à Mpita dans le premier arrondissement de Pointe-Noire. La cérémonie s'est déroulée le vendredi 19 décembre en présence d'Alexandre Honoré Paka et de Vincent Madzou, respectivement préfet du département de Pointe-Noire et promoteur de l'École africaine de développement (EAD).

« Contribution de l'EAD au développement du Congo », c'est est le thème principal de cette journée commémorative. Vincent Madzou, promoteur de l'EAD a expliqué qu'en République du Congo l'enseignement supérieur se trouve à la croisée de chemin, le secteur privé est devenu un partenaire incontournable pour accompagner l'Etat dans la formation des étudiants afin de contribuer à l'émergence tant prônée par les pouvoirs publics. En effet, l'EAD fait partie des écoles qui veulent relever les défis, en termes de formation qualifiante et de l'accès au marché de l'emploi. « En 2001 à Brazzaville et 2004 à Pointe-Noire lorsque nous nous sommes lancés dans le projet d'accompagner l'Etat dans la formation des cadres dont le pays a besoin, nous nous sommes basés sur l'observation de quelques faiblesses que



Nouveau siège de l'école

fait montre le système éducatif congolais, question d'apporter notre contribution en vue de l'amélioration de celui-ci. En ce qui concerne la qualité des enseignements notre école a mis en place une politique de certification et d'évaluation des programmes qui a permis de travailler avec un groupe d'experts afin que l'établissement respecte les exigences de la Licence master de droit (LMD)», a-t-il déclaré.

Pour sa part Guy Serge Patrick Ngouma, directeur général de l'EAD a fait valoir les qualités de sa structure. « En 10 ans, l'EAD a déjà formé 5368 étudiants dans diverses spécialités et options dont d'autres techniques ou commerciales » a-t-il indi-

qué. Cette cérémonie était aussi marquée par un message dit du Collectif des étudiants de l'EAD, adressé aux autorités départementales de Pointe-Noire: « Aidez notre école à ouvrir les portes des entreprises afin que des places de stages y soient facilement trouvées surtout dans les filières techniques, de la logistique et de comptabilité dans le public comme dans le privé ». A noter que l'EAD fait partie des établissements scolaires privés agréés par l'Etat. Elle est membre du Réseau international des écoles privées d'enseignement supérieur (RIEPS) de la zone Cames, dont le point focal 2014 est situé en République du Congo.

Séverin Ibara

## CHAMPIONNATS NATIONAUX DE TENNIS DE TABLE

## La capitale économique prête pour accueillir l'événement

Le comité local d'organisation s'active pour la bonne tenue du 11e Championnat national couplé à la 10e Coupe Denis Sassou N'Guesso de tennis de table. A l'issue de sa dernière réunion tenue le 18 décembre Paul Kibiya, l'un des présidents dudit comité s'est dit satisfait de l'évolution des préparatifs.

Cette réunion a permis aux membres des différentes commissions de faire le point du travail réalisé sur le terrain. Il ressort des différents compte-rendus que tout est fin prêt pour le démarrage effectif des compétitions le 22 décembre au gymnase Henri-Djombo de Pointe-Noire, érigé au lycée Victor Augagneur. Une infrastructure sportive pourvue d'une capacité d'abriter tous les matches du championnat et de la Coupe. En effet, dix sélections représentant chacune son département prendront part à ces compétitions et, les premières délégations sont attendues à Pointe-Noire le 20 décembre. « Les deux compétitions devraient se dérouler du 26 au 30 décembre mais, pour des raisons diverses ils ont été ramenés du 22 au 24 décembre », a-t-il signifié. Selon Paul Kibiya, c'est un grand défi à relever pour sa ligue après une organisation réussie à Dolisie en 2013. « C'est une grande charge, c'est stressant mais, nous allons réussir le pari. Nous avons beaucoup de sites pour l'hébergement des différentes délégations, des restaurants et des sites touristiques, pour permettre l'excursion des jeunes venus des départements du

Nord, de l'Est et de l'Ouest de découvrir pour certains, la première fois le Sud du pays notamment, les départements de Pointe-Noire et du Kouilou», a-t-il martelé avant d'appeler les amoureux de tennis de table à venir soutenir les pongistes de Pointe-Noire.

De son côté, le directeur technique de la ligue départementale de Pointe-Noire, Serge René Samba a tenu à rassurer sur la bonne santé de ses pongistes. « Nous nous préparons depuis plusieurs années au niveau départemental pour les Jeux africains qui se pointent à l'horizon. Pour nous, cette compétition est d'ailleurs une belle occasion d'évaluer tous nos athlètes. Vous ne serez pas déçus pour les pongistes de Pointe-Noire », a-t-il promis. Il s'est vanté de la médaille d'or et de quelques médailles d'argent remportées par ses pongistes à la précédente édition organisée à Dolisie dans le département du Niari. « Vu le travail fait et du stage de deux mois que certains de nos pongistes y ont participé en Chine, les pongistes ponténégrins doivent prouver ici ce qu'ils sont à mesure de faire sur les plan technique et tactique avant la grande échéance des Jeux africains de Brazzaville en septembre 2015», a dit Serge René Samba content du niveau technique des pongistes congolais qui ont occupé la deuxième place au championnat d'Afrique en catégorie junior.

Charlem Léa Legnoki



Le crédit à la consommation qui s'adapte à vos besoins

Offre soumise à conditions et contingentée.

\*Taux 10%, durée 10 mois

BCI, créateur de solutions financières



## MÉDIA

# Le directeur de «Télé pour Tous» reprend ses fonctions après cinq mois d'absence

**Le directeur-gérant, Jean Barré N'Gakia, et les membres du comité de direction de Télé Pour Tous (TPT) ont repris avec leurs activités après cinq mois passés hors de leurs bureaux. La conférence de presse organisée le 18 décembre a permis à Jean Barré N'Gakia de le signaler tout en éclairant l'opinion sur la situation réelle de TPT.**

Pour la petite histoire, Télé Pour Tous (TPT) est la première chaîne de télévision privée à Pointe-Noire. TPT traverse depuis 2005 une période tumultueuse faite de grèves comme en 2014. Malgré des négociations patronats/syndi-

cat qui semblaient pourtant bien parties, les choses ont fini par se dégrader le 4 juillet dernier après que les syndicalistes de TPT ont décidé de prendre les commandes de cette télévision, sans être mandatés, empêchant ainsi le directeur gérant et le comité de direction d'y accéder.

Cette situation a duré cinq mois jusqu'au 4 décembre quand une descente sur les lieux a permis au juge du 6ème cabinet d'instruction du tribunal de grande instance de Pointe-Noire et au procureur de la République de dire le droit et de délivrer la réquisition. Un document qui a permis par voie d'huissier de rétablir



l'ordre et de remettre la gestion de TPT à qui de droit, notamment à son directeur gérant. En réalité, l'air de fond est resté frais au sein de cette structure dont les revendications des agents sont toujours d'ordre salarial. Le cumul des arriérés (60 mois) nourrit la pomme de discorde entre la direction et le syndicat. Pendant cette conférence de presse, le directeur gérant de

TPT a démenti cette information qui selon lui est fautive sur toute la ligne car, dit-il : « la période des arriérés part de 2005 à 2012 et les travailleurs à qui la structure est le plus redevable sont au nombre de 12 avec pour chacun 33 mois d'arriérés », a-t-il précisé. Pour arrêter l'ordre le cou à ces « affabulations aux allures de diffamation », l'orateur a divulgué une liste présentant le nombre

réel des mois d'arriérés partant de la période 2005 à 2012. On peut y lire : 33 mois d'arriérés de salaires pour 12 agents, 25 mois pour 3 agents, 23 mois pour 11 agents, 22 mois pour 1 agent, 21 mois pour 2 agents, 20 mois pour 3 agents, 18 mois pour 2 agents, 17 mois pour 2 agents, 16 mois pour 3 agents, 15 mois pour 1 agent, 14 mois pour 2 agents, 12 mois pour 2 agents, 11 mois pour 4 agents, 8 mois pour 2 agents, 4 mois pour 1 agent et enfin 3 mois pour 1 agent.

Selon le directeur-gérant, s'il n'avait pas cette grève illégale qui a mis hors service toute l'équipe administrative, une solution serait trouvée avec notamment le paiement des mois d'avril et mai 2014 dans la période allant du 23 juin au 09 juillet 2014. Rappelons que, Jean Barré N'Gakia est arrivé à la tête de TPT en juin 2012 après la démission de l'ancien directeur gérant qui, avant de partir, déclarait déjà le manque d'argent liquide pour le renforcement des capacités en matériel.

**Hugues Prosper Mabonzo**

## HUMEUR

## Et pourtant la culture du « Mbongui » sans calculs a ses atouts !

Le Mbongui dont il est fait allusion, ici, n'est pas un palais à l'occidentale où tous les longs discours et même ceux qui sortent de l'ordre du jour sont permis, il s'agit plutôt d'une institution sociale à l'africaine, d'où sortent des solutions justes et quelle que soit l'affaire traitée. Ce « Mbongui » se situait au centre du village, et surtout de la case du chef. Vrai lieu de concertation sociale, de sagesse, de pondération, de synergie sociale, de symbiose, de mixage social, en vue d'une socialisation acceptable par tous. Après le « Mbongui », en réalité, toute contestation devrait être éloignée du vécu quotidien.

À dire vrai, il n'est ni le lieu de l'invective, de la calomnie, de l'insulte, du mensonge, de la trahison, de la revanche. Il ne traite pas de tous les problèmes mais plutôt du problème dont il est question et qui est soumis au chef pour appréciation. C'est ainsi qu'au village, un habitant qui perdait son filet dans la forêt, ou dans la rivière, trouvait en ce Mbongui un espace pour la résolution de son problème. Ici, les participants se concentraient sur le problème soumis à l'ordre du jour. Il aussi s'agit des questions d'intérêt communautaire. Par exemple, comment accroître le rendement agricole ? Il y a donc là, l'idée de la définition et de la circonscription du sujet à débattre au Mbongui.

Cette survivance sociale africaine refait surface dans plusieurs pays africains, lorsqu'il y a certaines questions d'intérêt majeur. Tenez ! Dans de nombreux départements du pays, là où parfois la logique juridictionnelle et judiciaire moderne échoue, le Mbongui peut réussir en proposant des pistes de solutions. Tout dépendra donc du problème. Alors, pourquoi abandonnons-nous cette logique « mbonguiste » ? Que l'on veuille ou pas, les pays africains sont appelés à avoir une identité hybride, c'est-à-dire 50% d'occidental et 50% d'africain. Ainsi, les mécanismes de résolution de certains différends à travers le mbongui ne sont pas à rejeter. Il faut plutôt les entretenir et les enrichir.

Plusieurs penseurs et intellectuels africains l'ont déjà maintes fois affirmé, le Mbongui est un carrefour ; il a ses atouts et ses avantages. Et lorsqu'on tire trop sur la fibre occidentale sans laisser une marge aux implications « mbonguistes » dans la recherche des solutions aux problèmes des sociétés africaines, cela s'apparente à du copier-coller. Une méthode rarement heureuse car elle n'est pas sans risques à court, moyen ou long terme. Le vrai problème, c'est de ne pas créer au sein du Mbongui des digressions qui, somme toute, faussent le règlement des problèmes.

Les pays africains, quelle que soit leur spécificité culturelle, ont un soubassement sociologique commun lorsqu'il s'agit de traiter d'une question d'intérêt social avéré. De nombreux témoignages soutiennent le « Retour au Mbongui ». On citera l'Algérien Mahi Seddik et le Congolais Jorus Mabiala dont le spectacle était présenté au mois de juin de cette année à Pointe-Noire.

La culture du Mbongui s'impose à nous. La rejeter, c'est nier l'une des valeurs cardinales de notre continent, car elle est une solution à de nombreux problèmes sociaux qui peuvent entraver la bonne marche d'un pays.

**Faustin Akono**

## JUSTICE

## Peine de mort pour Nkaya Miyalou Guy Euloge « Ya Guy » et son complice

**Ce verdict a été rendu, le 19 décembre aux environs de 21 heures, par Michael Pambou, 1<sup>er</sup> président de la Cour d'appel de Pointe-Noire. Sont principalement visés : Nkaya Miyalou Guy Euloge et Mabengué Mabengué Ndosso Jean Richard condamnés aussi de payer une somme de 95 millions Fcfa aux ayants droits des victimes et à Mbemba Ngangoula Jeansule, la rescapée de leurs crimes commis à la machette, les 6 et 7 août, au quartier Socoprise à Pointe-Noire.**

« Par ce motif, statuant publiquement, contradictoirement en matière criminelle, au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> ressort sur l'action publique requise en crime d'assassinat, de complicité d'assassinat commis par Mabengué Mabengué Ndosso Jean Richard sur la personne de Mouanza Ette Taliane déclare Mabengué Mabengué et Nkaya Miyalou Guy Euloge, coupables de crimes d'assassinat et tentative d'assassinat qui leur sont reprochés. En répression, leur faisant application de la loi, les condamne à la peine de mort », a déclaré le 1<sup>er</sup> président de la Cour d'appel prononçant l'arrêt de justice. C'est après trois jours de procès que la Cour et les jurés ont donné leur verdict suite à l'audition de la survivante Mbemba Ngangoula Jeansule, celle des accusés, leur confrontation, des réquisitions des parties civiles, de la défense et du parquet général. Le crime, la complicité d'assassinat sur Mouanza Ette Taliane, Ngoma Matondo Delgani, Ngoma Juliana ont été retenus comme charges par la Cour. Par ailleurs,



Une vue des membres de la cour et des jurés Crédit photo «Adiac»

la tentative d'assassinat contre Mbemba Jeansule a été retenue contre les accusés qui n'ont bénéficié d'aucune circonstance atténuante, ni de sursis.

La Cour criminelle et les jurés ont requis aux dépens des accusés de payer les sommes suivantes aux ayants droits de feu Ngoma Matondo Delgani : 25 millions de Fcfa ; Ngoma Juliana, 10 millions de Fcfa ; Mouanza Taliane, 1 franc symbolique. Les accusés doivent payer 60 millions de Fcfa à Mbemba Ngangoula Jeansule. Le tout en application des articles 295, 296, 298, 302, du code pénal et des articles 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 307, 311, 314, 512, 513, 741, 742, 743, 744, du code de procédure pénale. Avant de lever la séance, le 1<sup>er</sup> Président de la Cour d'appel a rappelé que les accusés avaient trois jours pour faire appel aux décisions prises par la Cour et les jurés. À l'issue de cette audience, la mère de Taliane a salué les décisions de la justice qui, selon elle,

correspondent à la gravité des faits. M<sup>e</sup> Iréné Malonga, avocat de Nkaya Miyalou Guy Euloge, mécontent du verdict a décidé, en accord avec son client, d'introduire un pourvoi en cassation.

## Rappel des faits

Les 6 et 7 août 2014, ont été perpétrés quatre crimes à la machette au quartier Socoprise dans le 1<sup>er</sup> arrondissement Émery Patrice Lumumba à Pointe-Noire. Mouanza Ette Taliane, 25 ans, jeune cadre à Total E&P Congo, son cousin Ngoma Matondo Delgani et sa fille Ngoma Juliana, 2 ans ont été assassinés à la machette par Nkaya Miyalou Guy Euloge, 38 ans, père de quatre enfants et Mabengué Mabengué Ndosso Jean Richard, 28 ans, père d'un enfant. Quant à Mbemba Ngangoula Jeansule, conjointe de Ngoma Matondo, la seule survivante de la barbarie, elle a perdu ses deux mains et porte pour toujours d'énormes cicatrices sur tout le corps.

**Hervé Brice Mampouya**

CAN 2015

# Claude Le Roy retient 26 joueurs dont Maboulou

**Claude Le Roy a réduit sa pré-liste de 12 noms pour ne conserver que 26 joueurs. Ceux-ci iront en stage, au Sénégal, à partir du 2 janvier. L'évènement marquant est la présence de Christopher Maboulou qui ne faisait pas partie des 38 présélectionnés. À l'inverse, Brice Samba junior ne viendra pas, fermant (probablement) définitivement la porte de la sélection.**

Au rayon des absents, notons celles remarquables de Julssy Boukama Kaya, Bernard Itoua, Dzon Delarge ou Kader Bidimbou. Pourtant sacré champion d'Angola et longtemps habitués des listes de Claude Le Roy, Kaya avait été écarté pour les 5e et 6e journées. Et ne revient donc pas. Également « abonné » aux sélections depuis le début de la campagne éliminatoire, Bernard Itoua n'a jamais semblé bénéficier de la confiance du sélectionneur.

Venu lors du dernier rassemblement, Dzon Delarge n'a vraisemblablement pas convaincu le staff, tandis que Kader Bidimbou, proluxe buteur en club et en sélection de jeunes, n'ira pas non plus en Guinée équatoriale. Suspendu pour six matchs, avec Lille, pour une bagarre, Kévin Koumba a perdu son ticket en même temps que son temps de jeu. Citons également Lépicié, qui reprend tout doucement la course, Moïse Koukou, Joe

Ombandza, Junior Makiéssé, Nkolo Lorry, Grace Itoua et Saïra Issambet, écartés.

Critère forcément déterminant dans le choix du staff, ce qui a probablement pénalisé plusieurs joueurs locaux en l'absence de championnat national, le temps de jeu ne semble pas avoir été pris en compte pour Fabrice Ondama, dont le dernier match officiel date de fin juillet. Si le talent du Wydadi est incontestable, sa présence constitue tout de même un message difficile à interpréter pour tous les joueurs qui jouent chaque week-end, mais demeurent absents de la liste...

Scott Bitsindou et Jordan Massengo, capables de muscler l'entrejeu, Chris Malonga, à même d'apporter une option supplémentaire comme meneur de jeu, devront faire leurs preuves lors du stage au Sénégal. Remplaçant de Lys Mouithys au Raja, Sylvère Ganvoula devra gagner sa



Le Bastiais Maboulou est finalement sur la liste: reste à connaître

place, alors que Ladislav Dou-niama, qui joue peu à Guingamp, devrait pouvoir de son vécu en sélection pour conserver sa place.

Reste l'inconnu Maboulou : lorsqu'il brillait en club, il rêvait d'équipe de France. Désormais dans le dur, il consent à honorer le Congo. Espérons que ce soit avec le bon état d'esprit qu'il rejoigne les Diabes rouges. Et que ces derniers acceptent le renfort,

opportuniste admettons-le, d'un garçon qui n'a pas participé à la campagne éliminatoire au détriment d'un compagnon de route. Les 26 joueurs convoqués par Claude Le Roy

**Gardiens :** Chansel Massa (AC Léopards de Dolisie), Christophe Mafoumbi (Le Pontet/France), Pavhel Ndzila (Étoile du Congo)

**Défenseurs :** Boris Moubio et Dimitri Bissiki (AC Léopards de Dolisie), Marvin Baudry (SC Amiens/France), Francis Nganga (Charleroi/Belgique), Igor Nganga (FC Aarau/Suisse), Arnold Bouka Moutou (SCO Angers/France), Antoni Mavoungou du Centre national de formation de football (CNFF)

**Milieux du terrain :** Hardy Binguila (Diabes Noirs), Delvin Ndinga (Olympiakos/Grèce), Prince Oniangue (Reims/France), Sagesse Babélé et Césaire Gandzé (AC Léopards de Dolisie), Jordan Massengo (Mons/Belgique), Scott Bitsindou (Anderlecht/Belgique), Chris Malonga (Lausanne/Suisse), Christopher Maboulou (Bastia/France)

**Attaquants :** Fodé Doré (CFR Cluj/Roumanie), Thievy Bifouma (Almeria/Espagne), Sylvère Ganvoula (Raja de Casablanca/Maroc), Dominique Malonga (Hibernian/Écosse), Ladislav Dou-niama (Guingamp/France), Franci Litsingi (FK Teplice/République tchèque), Fabrice Ondama (Wydad Casablanca/Maroc)

Camille Delourme

## RÉFLEXION

# À Christophe de Margerie...

Mon cher Christophe, pardonne-moi de troubler, pendant quelques instants, le repos mérité qui est le tien au terme d'une vie bien remplie qu'un destin absurde tranche, il y a quelques semaines, sur l'aéroport de Nvukovo, à Moscou. Mais je sais, pour t'avoir vu rire à perdre haleine en diverses circonstances, que tu t'es certainement bien amusé, jeudi soir, lorsque la chaîne de télévision France 2 consacra son émission « Complément d'enquête » au puissant groupe pétrolier Total que tu présidais avec autant de détermination que de diplomatie. Non que celle-ci ait été mal construite ou mal présentée, mais simplement parce qu'elle n'a pas dérogé à la règle du genre qui consiste à présenter comme fondamentales des réalités qui sont accessoires.

Je ne m'arrêterai, pour illustrer ce jugement, que sur ce que je t'ai vu accomplir là où nous travaillons, c'est-à-dire au Congo. Alors que l'on te présentait dans cette émission, sans bien sûr le dire ouvertement, comme un courtisan plus soucieux d'attirer pour ta compagnie les bonnes grâces du pouvoir que de contribuer à l'émergence de ce pays, j'ai constaté tout au long de ces années que tu t'impliquais fortement et personnellement dans ce lent et ambitieux processus. Au point même, chose incroyable si l'on y réfléchit bien pour un grand patron français, que tu

avais sollicité de la plus haute autorité du pays l'honneur d'y avoir une maison dans laquelle tu pourrais venir te ressourcer à intervalles réguliers, maison que tu avais fait construire dans le périmètre d'Édou, à quelques encablures d'Oyo.

Ce que France 2 n'a, hélas ! ni dit, ni montré, c'est que tu as été l'un des artisans les plus actifs, les plus engagés de la réconciliation qui mit fin, en 1998, au divorce provoqué entre le Congo et la France par le rôle très négatif, pour ne pas dire carrément criminel, que joua le groupe Elf lors des événements ayant conduit à la guerre civile de 1997. Venu à Oyo pour parler avec Denis Sassou N'Guesso, quelques mois seulement après que Total eut absorbé Elf, tu n'as eu de cesse que d'instaurer des liens de confiance avec les nouvelles autorités de la République.

Et si tu y es parvenu c'est, d'abord et avant tout, parce que tu ne racontais pas de boniments comme tes prédécesseurs, mais parce que tu osais regarder la vérité en face. Grâce à toi la France a préservé et développé ses intérêts dans le Bassin du Congo. Elle te doit infiniment plus qu'elle ne le croit et que ne le disent les médias publics qui prétendent relater ta vie.

Ayant accompli cette tâche et accédé aux plus hautes responsabilités dans la vaste entreprise que tu dirigeais

jusqu'à très récemment, tu aurais pu prendre du recul par rapport au Congo. Or, c'est le contraire qui s'est produit puisque tu venais à intervalles réguliers à Pointe-Noire, à Brazzaville, à Oyo pour parler de l'avenir avec le chef de l'État et ses proches collaborateurs. Si bien que nous avons pris l'habitude, nous qui observions la scène avec attention, de te surnommer « Christophe l'Africain ».

Ces réalités, bien concrètes, Denis Sassou N'Guesso les a rappelées en quelques mots au journaliste que France 2 avait envoyé au Congo afin d'enquêter sur tes relations avec l'Afrique et qui revenait tout juste d'Oyo où l'avait reçu l'un des proches du Président que tu connaissais bien, Serge Mouyi. Mais il faut croire qu'elles n'ont été ni perçues ni comprises par l'état-major de la chaîne à Paris puisqu'elles se sont trouvées noyées dans un fatras d'images dont le but apparent était de déconsidérer ton groupe aux yeux du grand public.

Là où tu reposes désormais, en Normandie, je sais, nous savons que tu n'as pas rompu tes liens avec le Congo. Tout comme Pierre Savorgnan de Brazza, tu es en réalité plus que jamais parmi nous. Et ce n'est assurément pas un hasard si Total a participé activement à l'élévation du Mémorial où celui-ci repose aujourd'hui avec sa famille, en

plein cœur de Brazzaville. Conscient de ce que la France doit à l'Afrique en général, au Congo en particulier, tu cherchais en effet constamment comment Total pourrait contribuer de façon plus efficace au progrès économique et social de ces peuples.

Je sais, pour en avoir parlé avec toi quelques jours avant ta mort, que tu comptais venir au Congo dans les semaines à venir afin d'aborder une fois encore ces questions avec Denis Sassou N'Guesso. Conscient des problèmes que ne pouvait manquer de poser la chute vertigineuse des cours du pétrole, tu lui aurais sans doute proposé de participer plus activement à la marche de son pays vers le développement durable et, sans doute aussi, te serais-tu engagé à faire mieux respecter les accords pétroliers conclus avec l'État congolais. Dieu, ce Dieu auquel tu croyais profondément, en ayant décidé autrement nous qui sommes toujours vivants veillerons à ce que ta volonté soit respectée.

Sache, mon cher Christophe, qu'en regardant jeudi soir France 2 passer à côté de ces vérités essentielles, j'ai levé mon verre à ta santé. Un verre de ce whisky vénérable que nous avons l'habitude de boire en fin de journée, à Oyo ou à Paris, et qui nous permettait de parler sérieusement de l'avenir.

Jean-Paul Pigasse